



CONDILLAC, L'ECONOMIE POLITIQUE DE L'INQUIETUDE ET LE MODELE NEWTONIEN

Arnaud DIEMER, Hervé GUILLEMIN

Revue Francophone du Développement Durable

ISSN 2269-1464

2025 – n°26 – Octobre

Pages 98 - 131.

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://erasme.uca.fr/publications/revue-francophone-du-developpement-durable/>

Pour citer cet article

DIEMER A., GUILLEMIN H. (2025), Condillac, l'économie politique de l'inquiétude et le modèle newtonien, *Revue Francophone du Développement Durable*, n°26, Octobre, p. 98 - 131.

Condillac, l'économie politique de l'inquiétude et le modèle newtonien¹

Arnaud DIEMER, Hervé GUILLEMIN

Université Clermont Auvergne, CERDI (CERDI, - CNRS), ERASME

Post-Growth Institute - Fellowship of Schumacher Institute

Université Reims Champagne Ardenne, REGARDS

Résumé : Si l'économie politique de Condillac propose une certaine originalité vis à vis des thèses des mercantilistes, des physiocrates ou des fervents défenseurs du libéralisme d'Adam Smith, elle se présente surtout comme une méthode qui est celle qui caractérise la philosophie expérimentale britannique personnifiée par Newton pour les sciences de la nature et par Locke pour les sciences de l'Esprit. C'est cette méthode qui est mobilisée dans le Commerce et le Gouvernement considérés l'un et l'autre. Tout comme les Principia qui s'appuient sur un principe, l'attraction, l'économie politique de Condillac est construite à partir d'un principe, le besoin, qui définit la valeur.

Mots clés : Condillac, Economie politique, Métaphysique, Newton, Philosophie

Condillac² possède un statut original dans l'histoire de la pensée économique. D'un côté, on constate que la place qui lui est accordée est plutôt réduite ; des ouvrages de référence en³ histoire de la pensée économique hésitent à lui consacrer un chapitre à part entière (Pribram, 1986 ; Béraud-Facarello, 1992 ; Schumpeter, 1983)⁴ et nombreux sont ceux qui font l'impasse sur cet auteur. D'un autre côté, nombre de remarques et de commentaires, au détour d'un texte sur un autre auteur ou sur un courant majeur, laissent penser que les travaux Condillac ne doivent pas être négligés pour comprendre l'économie politique de la fin du 18^{ème} siècle et du 19^{ème}. Un élément de réponse à cette contradiction apparente est que Condillac n'est pas économiste « pur », en fait Condillac est avant tout un philosophe qui se risque tardivement à l'élaboration d'une théorie économique. Les travaux philosophiques de Condillac sont nombreux, pour ne citer que les plus importants : « l'Essai sur l'origine des connaissances » (1746), le « Traité de Systèmes (1749) et le « Traité des sensations » (1754). Ces trois ouvrages, auxquels va s'ajouter une production intellectuelle considérable, lui assureront une solide notoriété de son vivant, il sera reçu membre de l'Académie de Berlin dès 1749 et de l'Académie française en 1768

¹ La rédaction de cet article a commencé en 2016, dans le cadre du livre *L'économie au miroir de la physique*. Après quelques discussions, nous avons choisi de ne pas l'intégrer à l'ouvrage.

² L'abbé Etienne Bonnot de Condillac est né en 1714 et est mort en 1780.

³ Par exemple Schumpeter, Pribram, Béraud-Faccarello.

⁴ Dans son *Histoire la pensée économique*, Henri Denis (1988) lui consacre un court demi-chapitre en l'associant à Jeremy Bentham et à leur tentative de constituer une économie politique fondée sur le concept d'utilité.

(Polet, 1997). Kerautret (1988) considère que le Traité des Sensations est une sorte d'évangile philosophique de l'époque. Condillac sera l'un des interlocuteurs majeurs des philosophes français du 18^{ème} siècle. Ses thèses seront reprises ou discutées par Voltaire, Diderot, Rousseau - celui-ci raconte dans les *Confessions* (1789) son amitié avec Condillac et comment il l'a fait rencontrer Diderot, Helvétius, Turgot, Lavoisier... (Kerautret, 1988 ; Gibon, 1836 ; Boulab-Ayoub, Blanchard, 2001 ; Bensaude-Vincent, 1993 ; Eltis, Eltis, 2008 ; Changeux, 2005 ; Luppol, 1936 ; Rousseau, 1986 ; Nicolas et al., 2000). Sa notoriété amènera le roi Louis XV à proposer à Condillac de devenir le précepteur de son petit-fils Ferdinand Infant de Parme. Condillac partira en Italie de 1757 et y restera une dizaine d'années. Ses enseignements seront publiés en 13 volumes sous le nom de « Cours d'études pour l'instruction du prince de Parme » (Condillac, 1775). Il sera également sollicité par le gouvernement de Pologne pour rédiger « la logique ou l'art de penser (Condillac 1780).

Ses travaux lui assureront aussi une véritable postérité intellectuelle, Auroux (1982) repère une « vague condillacienne » qui ne s'amortira que vers 1830 et le présente comme le « principal maître à penser des idéologues »⁵. Jaume (1982) considère que Condillac a eu une influence « indéniable quoique difficile à cerner » sur le personnel de la Révolution française (Gibon, 1836).

L'autre élément qui explique que son entrée dans le panthéon des économistes ne sera pas évidente est la date de la parution de son traité d'économie politique. « Le Commerce et le gouvernement, considérés relativement l'un à l'autre »⁶ est publié en 1776, soit la même année que les « Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations » d'Adam Smith, texte fondateur du courant classique qui dominera l'analyse économique pendant environ un siècle⁷ (Diemer, Guillemin, 2012).

L'objectif de ce texte est de rappeler les grands enseignements du livre de Condillac en mettant l'accent sur leur originalité pour l'époque mais aussi et surtout de les comprendre à l'aune de ses travaux philosophiques. Notre analyse s'appuiera en particulier sur « l'Essai sur l'origine des connaissances »⁸, le « Traité des systèmes » et le « Traité des sensations »⁹ cités plus haut, mais aussi sur le « Traité des animaux » (1755). Nous nous référerons également à certains éléments de ses « Cours d'études pour l'instruction du Prince de Parme » (1775), en particulier « L'art de raisonner ».

⁵ Les Idéologues du 19^{ème} siècle se réclameront de Condillac.

⁶ Nous nommerons par la suite cet ouvrage « Le commerce et le gouvernement ». Le titre de l'édition originale est précisément : « Le COMMERCE ET LE GOUVERNEMENT, considérés relativement l'un à l'autre ». Nous nous référerons ici à l'édition des œuvres complètes de Condillac de 1803 réalisée par Dufart, Imprimeur à Paris et reprise par Elibron-Classics, 2006. Le Commerce et le Gouvernement fait l'objet des Tome VI et VII des œuvres complètes.

⁷ Schématiquement jusqu'à John Stuart Mill, même si des auteurs « ricardiens » comme John Neville Keynes publient encore à la fin du 19^{ème} siècle.

⁸ Nous le nommerons dans la suite de notre texte « l'Essai ».

⁹ Nous le nommerons dans la suite de notre texte le « Traité ».

Notre texte se présente en trois parties, la première est consacrée à la remise dans son contexte du traité d'économie de Condillac. Nous reprendrons les grandes thèses défendues par l'auteur et les positionnerons vis-à-vis de la littérature économique du 18^{ème} siècle. La seconde partie mettra en évidence l'originalité de la philosophie et de l'épistémologie de Condillac. La troisième montrera en quoi « Le Commerce et le Gouvernement considérés relativement l'un à l'autre » est une application des principes philosophiques généraux présentés dans la seconde partie au champ de l'économie politique. Elle aboutira à une mise en parallèle de la démarche condillacienne appliquée à l'économie avec celle de Newton utilisée dans les « Principes mathématiques de la philosophie naturelle » (1687).

Positionnement et originalité de l'économie politique de Condillac

Le contexte de l'économie politique

L'ouvrage d'économie politique de Condillac paraît en 1776. Quel est sommairement l'état des lieux de l'économie politique à ce moment là ? Cette discipline est entrée dans une nouvelle phase depuis environ trois quarts de siècle, aussi bien en France qu'en Grande-Bretagne. Les fondamentaux du mercantilisme traditionnel sont mis à mal. La conception de l'économie comme outil au service de la politique nationale et internationale est progressivement remise en cause dès la fin du 17^{ème} siècle en Angleterre (John Locke 1691 et Dudley North 1691)¹⁰, et en France (Boisguillebert 1697, 1707, 1712), Vauban (1707), Cantillon (1755), Hume, Quesnay, Turgot¹¹. Cette critique s'appuie sur une autre approche des lois et concepts fondamentaux de l'économie.

Ainsi sur le plan théorique, les remises en cause du mercantilisme conduisent à l'émergence d'une nouvelle économie politique et sur le plan pratique à une autre vision de la relation entre économie et politique. Il est également remarquable que l'évolution de la théorie économique et des recommandations de politique économique s'articulent étroitement avec un bouleversement de la philosophie morale, sociale et politique (John Locke 1690, Bernard Mandeville (1714), Francis Hutcheson (1728, 1755), David Hume (1739-1740), Adam Smith 1759...). La première moitié du 18^{ème} siècle remet l'individu au centre de la réflexion sur la vie sociale. La plupart des auteurs s'accordent pour s'éloigner des interprétations autoritaires de la régulation sociale héritées de Machiavel (1513), Bodin (1576) et réactualisées par Hobbes (1642-1647, 1651). Dans le domaine de l'économie, l'accord est bien plus large encore, puisque même des auteurs ayant quelques préventions vis-à-vis du

¹⁰ John Locke « Considérations sur l'abaissement de l'intérêt et l'élévation de la valeur de la monnaie » 1691, Dudley North « Discours sur le commerce » 1691.

¹¹ Pierre le Pesant de Boisguillebert, « Le détail de la France » 1697, « Le factum de la France » 1707, « Testament du Maréchal de Vauban » 1712, recueil de texte dont « Dissertation sur la nature des richesses, de l'argent et des tributs ». Vauban « Projet de dîme royale » 1707 ?

libéralisme politique (Quesnay, Dupont...) défendront la liberté économique considérée comme conforme avec l'ordre naturel.

Sur le plan strict de l'analyse économique, il faut retenir deux évolutions majeures qui tournent autour de la notion de richesse. La première renvoie à l'origine des richesses. Alors que les mercantilistes avaient privilégié le commerce et l'industrie, nous assistons à une réhabilitation de l'agriculture qui s'accompagnera chez certains d'une dévalorisation des autres activités économiques. La seconde porte sur la nature de la richesse ou disons sur ce qu'est la valeur. Les mercantilistes avaient une vision assez grossière de la richesse, représentée par les métaux précieux, sans proposer une véritable théorie de la valeur. Les travaux de William Petty (1662, 1670), relayés par ceux de John Locke (1690) et Richard Cantillon (1755) vont engager la théorie de la valeur dans la voie de la recherche de ses fondements cachés. Pour ces trois auteurs, le travail et la terre constituent la substance de la valeur des marchandises. Adam Smith se situe dans leur filiation, même si sa position sur la valeur dans les sociétés développées est plus complexe qu'il n'y paraît. Quesnay (1758) n'en est pas très éloigné dans le sens où pour lui la valeur se ramène au produit du travail de la terre ou à son équivalent monétaire. Considérer que la période qui va de 1690 à 1776 se résume à un mouvement progressif de constitution d'une théorie substantialiste de la valeur dont l'aboutissement est la théorie de Smith serait une erreur. En effet la période est marquée par de vifs débats sur ce qui définit la valeur. De nombreux auteurs penchent du côté de l'utilité pour expliquer la valeur des marchandises. Parmi eux, Hutcheson le prédecesseur de Smith à l'Université de Glasgow, Galiani (1755) et Turgot (1766, 1769) associent utilité et rareté pour définir la valeur.

La valeur n'est pas la seule question qui fait débat, il y a concurrence entre plusieurs types de représentation de l'économie (Hector Denis 1906). Au moment où Condillac publie son traité, on en dénombre trois. Le premier est issu des évolutions de la pensée économique depuis la fin du 17^{ème} siècle. Schématiquement il continue à se poser la question qui interpellait les mercantilistes, mais en lui apportant des réponses différentes : quelle est la nature de la richesse et comment peut-on l'accroître dans le temps ? Cette première représentation accorde une place essentielle à la valeur et à l'accumulation des éléments nécessaires à l'accroissement du volume de la richesse (Pelletier 1977). Adam Smith sera celui qui permettra à ce courant de dominer l'économie politique pendant près d'un siècle. Le second type de représentation accorde aussi beaucoup d'intérêt à l'origine de la richesse, mais se caractérise surtout par une représentation en termes de flux et de circuit. Une place centrale est donnée aux conditions de la reproduction d'une période à l'autre. Ce deuxième courant atteindra son apogée avec Quesnay et les Physiocrates. Le troisième privilégié le marché, les prix, la rencontre de l'offre et de la demande, les ajustements qui mènent à l'équilibre et se caractérise par une définition subjectiviste de la valeur qui associe utilité et rareté. Ce classement est réducteur car certains auteurs importants du 18^{ème} siècle y trouvent difficilement leur place. Cantillon

contribue au perfectionnement de la première représentation, « accumulativiste », mais ouvre aussi la porte à deuxième la représentation « circuitiste ». Les écrits de Turgot peuvent être rattachés pour partie à l'approche circuitiste par sa reprise de la trame du Tableau économique de Quesnay, mais aussi à l'approche « subjectiviste » de par sa théorie de la valeur. Condillac peut être rattaché clairement au troisième courant.

« Le Commerce et le Gouvernement, considérés relativement l'un à l'autre »

Bien que considéré comme mineur par rapport à de la Richesses des Nations de Smith ou au Tableau Economique de Quesnay le « Commerce et le Gouvernement, considérés relativement l'un à l'autre »¹² exprime la volonté de donner une grille de lecture générale des phénomènes économiques. Il faut d'ailleurs commencer par apporter une précision sur le sens à accorder au mot commerce. Celui-ci doit être compris dans un sens large, c'est-à-dire comme un quasi-synonyme d'économie.

Dans ce point nous nous limiterons à l'exposé des principaux éléments de l'analyse économique de Condillac, en les distinguant, si nécessaire, des conceptions qui avait cours au milieu du 18^{ème} siècle. (Lebeau 1903). Nous y reviendrons d'une manière plus précise lorsque nous nous livrerons à une relecture de son économie politique à l'aune des ses développements philosophiques et épistémologiques dans la troisième partie.

Rappelons tout d'abord que le CG est constitué de deux parties. La première est consacrée à la présentation des « Notions élémentaires sur le Commerce, déterminées d'après des suppositions ; ou principes de la science économique », elle comporte trente chapitres. Son chapitre premier a pour objet le « Fondement de la valeur des choses ». La seconde partie intitulée « Le commerce et le gouvernement considérés respectivement l'un à l'autre, d'après des suppositions » comporte dix-neuf chapitres, elle est consacrée à la défense de la liberté du commerce et à la critique des atteintes portées contre cette même liberté¹³. Il y a donc une différence de nature et de statut entre les deux parties, la première développe des concepts qui serviront de socle théorique pour les analyses et propositions faites dans la seconde.

Le premier concept exposé dans le Commerce et le Gouvernement est celui de valeur. Nous verrons plus loin en quoi sa définition est stratégique pour l'ensemble de l'ouvrage.

Pour l'instant nous pouvons retenir que la valeur est fondée sur l'utilité tout en prenant en considération la rareté ou l'abondance du bien concerné. L'approche est clairement psychologique ou subjectiviste puisque la valeur dépend de l'opinion

¹² Nous le nommerons dans la suite de notre texte le « Commerce et le Gouvernement » ou le « CG ».

¹³ Condillac avance dans un petit texte introductif que son ouvrage comportera trois parties, mais il semble qu'il ait considéré que les développements des deux premières parties aient été suffisants pour mener à bien son projet.

« vraie ou fausse » que nous avons de la rareté ou de l'abondance. La définition de la valeur proposée par Condillac le rapproche de Ferdinando Galiani (1751) et d'Anne Robert Turgot « *Cette supériorité de la valeur estimative, attribuée par l'acquéreur à la chose acquise sur la chose cédée, est essentielle à l'échange, car elle en est l'unique motif. Chacun resterait comme il est s'il trouvait un intérêt, un profit personnel, à échanger ; si, relativement à lui-même, il n'estimait ce qu'il reçoit plus que ce qu'il donne.* » (1769)¹⁴ . Elle l'éloigne du courant substantialiste ou objectiviste auquel on peut, sur des bases différentes, rattacher François Quesnay et Adam Smith. Les prix ressortent comme le fruit de la comparaison des valeurs dans l'échange. Il n'y a pas de prix absolus et il ne faut pas confondre valeur et prix : la valeur est liée aux besoins, le prix provient de l'échange et se règle sur le marché. Les prix varient en fonction de l'abondance ou de la rareté et en fonction de la concurrence des vendeurs et des acheteurs. (Sur la controverse entre Condillac et Le Trosne voir l'argumentation très éclairante de Orain, 2007).

La position de Condillac sur la productivité ou la non productivité des activités économiques est très sensiblement différente de celle défendue par les physiocrates. En aucune façon il ne peut être considéré comme un disciple, même hétérodoxe, de Quesnay, ce qui a parfois été le cas (Daire 1846). Voir sur ce point l'explication des causes de l'assimilation de Condillac à la physiocratie donnée par Auguste Lebeau dans la préface de son ouvrage « Condillac Economiste » (Lebeau 1903). N'oublions pas non plus que les travaux de Condillac ont été globalement rejetés par les physiocrates (Eltis, 1995, Tortajada, 2009). La confusion (Orain, 2002) provient peut-être d'une lecture parcellaire du chapitre VI de la première partie lorsque Condillac écrit que « ... c'est la terre seule qui produit toutes ces choses. Elle est donc l'unique source de toutes les richesses » (p 53) en oubliant qu'un peu plus loin (p53) il précise qu'elle ne devient une source abondante de richesses (utiles) que lorsqu'elle est rendue fertile par le travail de l'homme. Mais surtout c'est oublier que Condillac défend explicitement la productivité des activités commerciale et industrielle. « Le commerce donne de la valeur aux choses qui n'en avaient pas. Il augmente la masse des richesses » (p. 320). Pour Condillac, le commerce est productif, créateur de valeur nouvelle, il en est de même pour les « arts » qui en donnant des formes aux matériaux bruts, leur donnent de la valeur. « *C'est à l'industrie du colon, de l'artisan et du marchand que la société doit toutes ses richesses* » (p. 320, p. 61).

Comme le résume très bien Arnaud Orain en rappelant l'analyse que Le Trosne fait du CG « *l'abbé ne pouvait être un simple dissident ; il était différent* » (Orain, 2002). Par contre nous constatons une vraie proximité avec les physiocrates sur la liberté du commerce. Condillac défend la liberté du commerce qui seule peut favoriser la formation d'un « vrai prix » et répandre l'abondance de la monnaie et des richesses matérielles :

¹⁴ Condillac rend hommage à Turgot, sans le citer, dans la conclusion de l'ouvrage CG II, p.202.

« Comme un commerce libre et jamais interrompu tend à rendre l'or et l'argent également communs chez plusieurs nations, et donne, par cette raison, à chacun de ces métaux un même prix chez tous : de même un commerce libre et jamais interrompu tendrait à rendre le blé également commun chez plusieurs nations, et lui donnerait chez toutes le même prix.

« Ce prix, fondé sur la quantité relativement à la consommation, serait le vrai prix pour toutes, parce qu'il serait le plus avantageux à chacune...

« Mais, lorsque le commerce n'est pas libre, si le blé manque dans une nation, il continue de manquer, et il monte à un prix excessif qui est au détriment du consommateur ; et, s'il est surabondant chez une autre, il continue de l'être, et il tombe à un vil prix, qui est au détriment du producteur. Il n'y a donc plus de vrai prix : il n'y a que cherté ou bon marché, c'est-à-dire lésion pour l'acheteur ou le vendeur »¹⁵.

En toute logique, la défense du libre échange se double d'une critique des présupposés et des politiques économiques mercantilistes. La totalité de la deuxième partie du « Commerce et du Gouvernement » est consacrée à ce sujet. Tout ce qui est considéré comme une atteinte au commerce par Condillac est passé en revue : les droits de douanes et autres impôts, les priviléges des compagnies, les modifications de la valeur des monnaies, les emprunts d'Etat pour aider les compagnies, les quotas, les monopoles mais aussi la guerre, la jalousie des nations... En critiquant les entraves à la liberté du commerce et en préconisant la spécialisations, Condillac remet profondément en cause ce qui était l'un des fondements de la conception des échanges internationaux depuis l'origine du mercantilisme : le commerce international comme jeu à somme nulle, « *Occupées à se nuire mutuellement, les nations voudraient chacune jouir exclusivement des avantages du commerce. Chacune, dans les échanges qu'elle fait, voudrait, que tout le bénéfice fût pour elle. Elles ne voient pas que, par la nature des échanges, il y a nécessairement bénéfice des deux côtés, puisque de part et d'autre on donne moins pour plus* » (p. 309).

Bref, Condillac se livre à un véritable démantèlement intellectuel de tout ce qui caractérisait les politiques économiques colbertistes. En cela il y a convergence avec la plupart des auteurs du 18ème siècle, Quesnay mais aussi Turgot, Smith, Hume, Cantillon ou Boisguilbert. L'influence de ce dernier ressort également sur la question des interdépendances économiques et sociales : « *Le besoin que les citoyens ont les uns des autres les met tous dans une dépendance mutuelle.* » (p. 242). Les propriétaires des terres semblent indépendants car ils sont maîtres des terres et fournissent des « salaires » (ce terme signifie « revenu » chez Condillac, y compris le profit) aux fermiers, artisans et marchands, mais eux-mêmes dépendent des fermiers qui mettent en culture les terres et fournissent les matières premières aux artisans qui fabriqueront de biens pour les marchands. Les fermiers ne pourraient travailler si les artisans ne leur fournissaient pas les instruments pour la culture...La dépendance

¹⁵ CG I, p. 326.

mutuelle met chacun dans la situation de devoir céder des marchandises aux autres et de le leur en acheter. Elle est facteur de lien tout en préservant l'autonomie d' chacun « Ainsi les intérêts se rapprochent, ils confondent ; et, quoique les hommes paraissent tous dépendants, tous dans les faits sont indépendants. Voilà l'ordre : il naît des intérêts respectifs et combinés de tous les citoyens » (p. 245). Nous avons ici une démonstration qui aboutit à une conclusion qui aurait pu figurer dans la théorie de Sentiment Moraux ou dans la Richesse des Nations de Smith¹⁶.

Le « Commerce et le Gouvernement » accorde relativement peu de place à la théorie de la répartition. Les revenus des marchands, des artisans et des artisanes sont réglés par la concurrence des vendeurs et des acheteurs¹⁷. Si les vendeurs sont peu nombreux et qu'ils ne peuvent satisfaire la demande, les prix seront élevés ainsi que leurs revenus et inversement ; Une théorie du salaire ouvrier apparaît lorsque Condillac analyse la production de richesses mobilières (richesses « mobiles ou transportables »). Elle est pour le moins source d'interrogation. En effet, si Condillac prend comme point de départ sa définition de la valeur, « *la valeur, fondée sur le besoin, croît dans la rareté et diminue dans l'abondance* » (p. 80), la suite de son raisonnement aurait gagné à être précisée. La valeur des choses produites correspond à la valeur de la matière première « *plus la valeur de la forme* ». *La valeur de cette forme, « c'est la valeur du travail qui la lui donne. Elle est le salaire de l'ouvrier* » (p. 80).

« *Si on payait ce salaire avec des productions, on en donnerait à l'ouvrier autant qu'il a droit d'en consommer pendant tout le temps que dure son travail.*

« *Lorsque l'ouvrage est fait, la valeur de la forme est donc équivalente à la valeur des productions que l'ouvrier est censées avoir consommées* » (p. 80).

Condillac n'est pas très clair sur la question des salaires ouvriers. Il y a comme une hésitation entre une définition qui fait le lien entre le salaire et la valeur de la forme, autrement dit ce qui est ajouté en termes de valeur à la valeur première et une définition qui renverrait à un lien entre salaire et droit de consommer.

La question du salaire ouvrier dans l'agriculture, celui des valets et journaliers, comme dans les manufactures ressurgit indirectement dans le chapitre consacré au Droit de propriété¹⁸ (Ch XII, p. 97). Si la terre ou la manufacture appartiennent pleinement au propriétaire foncier (qui est ici également exploitant) ou à l'industriel, le produit de l'activité agricole ou manufacturière qui « *est dû en partie au travail des hommes...employés* » (p. 98) fait l'objet lui d'un partage entre le propriétaire et ses ouvriers. Les valets et les journaliers tout comme les ouvriers de la manufacture sont considérés comme « *co-propriétaires du produit* ». Nous remarquons que Condillac se livre à une approche différentielle du revenu du propriétaire foncier-exploitant et du

¹⁶ Il y a là un mécanisme qui ressemble à celui de la main invisible dont l'objet est de répondre à la question du passage des intérêts particuliers à l'harmonie générale.

¹⁷ Condillac utilise le terme salaire pour signifier ce que nous nommons revenus.

¹⁸ Chez Condillac, la propriété est fondée à la fois sur un partage initial, par exemple partage des terres lorsqu'une communauté s'installe sur un territoire, et sur le travail qui apporte la fertilité.

manufacturier, « *lorsqu'il a été payé (le salaire des ouvriers agricoles) tout le produit des champs revient au colon (le propriétaire -exploitant) »* (p. 99)¹⁹.

La métaphysique de Condillac: refus du systémisme et rationalisme empiriste

La critique de la fausse métaphysique

Condillac est moins connu du grand public que d'autres auteurs contemporains, mais il est comme nous l'avons rappelé plus haut, un éminent représentant de la philosophie des Lumières françaises et s'implique pleinement dans les grands débats du 18^e siècle, débats concernant la nature (Dagognet, 2004) comme la société (Didier, 2016). L'un des sujets de discussion majeurs de l'époque est celui de l'origine des connaissances. Deux grandes tendances s'opposent, chacune mobilisant la raison. En effet, il n'est pas question de pas être rationaliste dans les milieux intellectuels de l'époque. Elle doit beaucoup à Descartes. Son champ d'application s'étend aussi bien sur les sciences de la nature que sur les sciences de l'homme et de la société. La première tendance peut être qualifiée d'idéaliste. La seconde dont le champ d'action est tout aussi ambitieux est le rationalisme empirique. Elle doit beaucoup aux britanniques qui ont défendu l'expérience depuis le milieu du Moyen Age, Robert Grosseteste (1175-1253) Roger Bacon (1214-1294), Guillaume d'Ockham (1285-1347), Francis Bacon (1561-1626), Thomas Hobbes (1588-1679) ... et surtout à la fin du 17^{ème} siècle John Locke (1632-1704)²⁰. La pensée française est dans une période charnière, elle est prise dans « un mouvement de bascule » : « *D'un côté, une doctrine s'effondre : celle de Descartes et de ses disciples. De l'autre, une doctrine s'élève : celle de Locke et de Newton. On peut dire que... la vocation de Condillac sera d'accentuer ce mouvement* » (Lefèvre, 1966).

En fait, Locke est une première clé pour comprendre la philosophie et l'épistémologie de Condillac (Réthoré, 2005). *L'Essai sur l'origine des connaissances* (1746) défend des positions très proches de celle du philosophe anglais. Dans sa large critique de la philosophie, Condillac écrit « *Locke est le seul (philosophe) que je crois devoir excepter : il s'est borné à l'étude de l'esprit humain, et a rempli cet objet avec succès* »²¹.

Avec *l'Essai*, Condillac se donne comme objectif de reconstruire la métaphysique pour lui redonner toute son autorité (Charak, 2003). Dès les premières lignes, Condillac pose le problème abruptement : non seulement la métaphysique n'est pas une discipline obsolète ou inutile, c'est « *la science qui contribue le plus à rendre l'esprit lumineux, précis et étendu, et qui, par conséquent, doit le préparer à l'étude de toutes les*

¹⁹ Nous laisserons ici volontairement de côté la question de la monnaie (page104 et suiv du CG I) ainsi que la tentative de Condillac de définir un étalon invariable des valeurs, qui ne serait pas l'argent mais le blé. Peut-être y-a t'il là un élément qui rapproche Condillac de Quesnay.

²⁰ Au 18^{ème} siècle, ce courant sera représenté en particulier par Berkeley et surtout David Hume.

²¹ *Essai*, p. 3.

autres »²². Dans « L'art de raisonner » il réaffirmara l'idée : « *la métaphysique est de toutes les sciences celle qui embrasse le mieux tous les objets de notre connaissance ; elle est tout-à-la fois science de vérités sensibles, et science de vérités abstraites. Science de vérités sensibles, parce qu'elle est la science de ce qu'il y a de sensible en nous, comme la physique est la science de ce qu'il y a de sensible en dehors : science de vérités abstraites, parce que c'est elle qui découvre les principes, qui forment les systèmes, et qui donne toutes les méthodes de raisonnement* »²³. Condillac regrette que cette discipline soit négligée en France et que ceux qui s'y adonnent et se prétendent métaphysiciens soient les philosophes les moins sages et les moins utiles. Les errements des auteurs français vont l'inciter à remettre la métaphysique sur ses pieds et à tenter de démontrer qu'en métaphysique ou en morale, on peut raisonner avec « autant d'exactitude qu'en géométrie » et que dans ces domaines on peut atteindre des « idées justes ». Le problème de la métaphysique française est qu'elle est trop ambitieuse et donc cherche à atteindre l'inatteignable, « *la nature, l'essence des êtres, les causes les plus cachées* »²⁴. A l'opposé une véritable métaphysique doit être « plus retenue » et doit proportionner ses ambitions à la faiblesse de l'esprit humain. La vraie métaphysique est modeste, elle cherche à connaître ce qui est à sa portée, elle connaît ses limites (Rocken, 1999, Auroux, 1992). Mais cette prise de conscience n'est pas le signe d'une démission, au contraire, elle doit permettre à cette discipline d'être à la fois plus efficace et plus sereine. Descartes est selon Condillac, le principal représentant la métaphysique irréaliste, et par contraste, Locke est celui qui a su le mieux échapper à la vaine métaphysique. Le philosophe français n'a pas su expliquer ni l'origine, ni le développement des idées : « *Descartes n'a connu ni l'origine ni la génération de nos idées. C'est à quoi il faut attribuer l'insuffisance de sa méthode : car nous ne découvrirons point une manière sûre de conduire nos pensées, tant que nous ne saurons pas comment elles sont formées* »²⁵.

L'ouvrage de 1749, le *Traité des Systèmes*, met peut-être encore mieux en évidence ce qu'une pensée moderne doit éviter, le systémisme²⁶ ²⁷. Selon Lefèvre (1966), Le *Traité des systèmes* tire la leçon de l'*Essai*. La méthode cartésienne, que son auteur croyait sûre et efficace, est une impasse que certains de ses disciples, comme

²² P III « *Essai sur l'origine des connaissances humaines : ouvrage où l'on réduit à un seul principe tout ce qui concerne l'entendement humain/par l'abbé de Condillac* ». Document électronique Frantext.

²³ L'art de raisonner, p. 4

²⁴ p. V

²⁵ *Essai*, p. 8

²⁶ Il n'est pas inutile de rappeler le jugement porté par Karl Marx sur Condillac. Loin de ne voir en lui qu'un représentant du libéralisme économique, le philosophe allemand le considère comme l'un de ceux qui dans la lignée de Francis Bacon, Thomas Hobbes, Pierre Bayle, John Locke ont le plus contribué à discréditer l'idéalisme et favorisé la naissance d'un « *matérialisme qui débouche directement dans le socialisme et le communisme* ». Karl Marx « *Oeuvres choisies 1* » page 113, Idées NRF. Ce texte est extrait de « *La Sainte famille* » (1845).

²⁷ Là encore nous pouvons renvoyer à Diderot et à sa lettre sur les aveugles : « ... l'auteur de l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines* vient de donner, dans un « *Traité de systèmes* », de nouvelles preuves de l'adresse avec laquelle il sait manier les siennes et montrer combien il est redoutable pour les systématiques », p. 55.

Malebranche, essaieront d'amender sans parvenir à un résultat satisfaisant, faute de rompre totalement avec l'illusion de l'existence d'un monde intelligible, source de nos connaissances, auquel on pourrait accéder par le seul travail de l'esprit. Les premières cibles de Condillac dans la philosophie idéaliste sont les idées innées, considérées comme un véritable frein au développement de la science, « *Je ne sais à qui du peuple ou des philosophes, appartient davantage le système des idées innées : mais je ne puis douter qu'il n'ait mis de grands obstacles aux progrès de l'art de raisonner* »²⁸. Parmi les philosophes adeptes des innées, les cartésiens sont bien sûr les premiers visés, « *Concluons que les philosophes, en partant de la supposition des innées idées, ont trop mal commencé pour pouvoir s'élever à de véritables connaissances. Leurs principes, appliqués à des expressions vagues, ne peuvent enfanter que des opinions ridicules, et qui ne se défendront de la critique que par l'obscurité qui doit les environner* »²⁹. Le reproche concerne également Malebranche, disciple de Descartes. Comme son maître, il s'appuie sur une méthode inadaptée et inefficace, il « *s'efforce de mettre entre les idées et les sensations plus de différence qu'il n'y en a. Il n'a garde de penser que les idées soient des modifications de l'âme ; comme si les mêmes sensations qui modifient l'esprit, ne suffisaient pas pour représenter les choses qui sont hors de nous. L'entêtement des cartésiens à ce sujet vient de leur ignorance sur l'origine des idées, et on ne saurait croire combien ils ont contribué à embrouiller toute la métaphysique* »³⁰.

Condillac n'est pas plus indulgent avec la métaphysique leibnizienne. Il est reproché au philosophe allemand de créer un être artificiel, la monade. Les leibniziens « *font de cette substance un être bien plus parfait ; c'est selon eux, un petit monde ; c'est un miroir vivant de l'univers ; et, par la puissance qu'ils lui donnent de représenter tout ce qui existe, ils se flattent d'en expliquer l'essence, la nature et toutes les propriétés* »³¹. Condillac consacre beaucoup de place dans le *Traité des Systèmes* à exposer et réfuter le système des monades. La sanction est aussi sévère que celle qui a été prononcée contre les cartésiens. « *C'est ainsi qu'en voulant raisonner sur des objets (les monades) qui ne sont pas à notre portée, on se trouve, après bien des détours, au même point d'où on était parti* »³². Cependant Condillac avait publié en 1748 (soit un an avant le *Traité des systèmes*) dans un recueil de l'académie de Berlin, un texte intitulé « *Les monades* » dans lequel il est moins critique vis-à-vis du philosophe allemand (Deschepper, 1983).

Ainsi trop souvent les philosophes vivent dans le rêve et s'« *imaginent qu'au bout d'une plaine ils vont toucher le ciel avec la main* ». En fait, toute la critique de Condillac se focalise sur un terme qui illustre tous les déboires de la fausse métaphysique : le système ou plutôt le mauvais système. Le système doit être compris ici non pas comme le produit du raisonnement, un système d'idées, mais

²⁸ *Traité des Systèmes*, p. 55

²⁹ *Traité des Systèmes*, p. 66

³⁰ *Traité des Systèmes*, p. 72

³¹ p VIII

³² *Traité des Systèmes*, p. 123

comme le produit d'une imagination qui ne tient pas compte de la réalité telle qu'elle se présente aux yeux des hommes. On pourrait ici opposer les vrais systèmes aux faux systèmes, ceux qui explique « *des faits par les faits* » à ceux qui reposent sur des « *lois arbitraires* » et des « *forces inconnues* » (Lefèvre, 1966). Faire preuve d'un esprit de système signifie penser pouvoir accéder à la connaissance par l'esprit seul.

Nous constatons que David Hume et Adam Smith se situent, sur ce point, sur la même ligne que Condillac, le philosophe et économiste écossais écrit des pages sans concession sur l'esprit de système dans la *Théorie des sentiments moraux* et dans la *Richesse des nations* (Smith, 1759, 1776). Le grand projet de Condillac est donc de refonder la métaphysique, une métaphysique à la fois moins ambitieuse, elle ne veut pas tout expliquer, mais efficace, elle veut approcher l'évidence, l'incontestable. Comme nous le verrons plus loin, Condillac procède à une révolution copernicienne vis-à-vis de la métaphysique cartésienne. L'objectif reste pourtant le même, aller vers le vrai, mais la voie est à l'opposé de celle de Descartes. « *Il (Condillac) est peut-être, à quelques égards, moins éloigné qu'il ne le croit, du Descartes des Regulae, qui lui aussi, cherchait dans les propriétés « des natures simples » la raison de leurs combinaisons et de leur nature complexe* » (Bréhier, t II, 1983). Seulement, comme le constate Bréhier, le « simple » de Condillac est très différent de celui de Descartes.

Cette démarche était tout à fait en phase avec le projet de Diderot et d'Alembert. Même si nous trouvons peu d'articles signés par Condillac dans l'Encyclopédie (il rédige l'article « *Nominaux* »), il semble qu'il ait eu une forte influence sur la réalisation de cet ouvrage et qu'il ait en quelque sorte procuré une boîte à outils aux encyclopédistes. Nombre d'éléments de la pensée de Condillac sont en parfait accord avec les positions défendues par Diderot (Luppol, 1936). En premier lieu, nous retrouvons la grande méfiance vis-à-vis des théories totalisantes idéalistes et son symétrique, la reconnaissance d'une dette envers les empiristes britanniques en général et John Locke en particulier. « *On appelle idéalistes ces philosophes qui, n'ayant conscience que de leur existence et des sensations qui se succèdent au dedans d'eux-mêmes, n'admettent pas autre chose : système extravagant qui ne pouvait, ce me semble, devoir sa naissance qu'à des aveugles ; système qui, à la honte de l'esprit humain et de la philosophie, est le plus difficile à combattre, quoique le plus absurde de tous* » (Diderot, 1749). En second lieu, et cela est important pour l'analyse de son traité d'économie, Condillac, comme les encyclopédistes majeurs, s'éloigne d'une approche strictement mécaniste de l'univers. L'explication mécaniste causale par le choc de Descartes laisse place à une explication certes encore mécaniste, mais qui recourt aux forces à distance et qui s'ouvre sur un certain vitalisme. C'est là la clé de lecture générale de l'ouvrage économique de Condillac : une approche qui aspire toujours à la rigueur des mathématiques (Badareu, 1968) mais qui renonce à la spéculation pure et au substantialisme et qui substitue le champ de forces à l'engrenage. Nous pouvons faire un parallèle entre les travaux de Condillac sur l'homme et la société, et ceux de

Newton sur les corps terrestres et célestes. Nous reviendrons sur ce point dans la troisième partie.

Le système philosophique de Condillac : sa théorie de la connaissance

Comment faire sortir la métaphysique de ses errements ? Il est utile d'étudier les fautes commises par les philosophes adeptes de l'esprit des système et nécessaire de prendre une position différente, voire inverse. La première chose à faire c'est étudier l'esprit humain dans une approche humble sans chercher à en découvrir la nature mais en se donnant pour but d'en « *connaître les opérations* », c'est-à-dire « *observer avec quel art elles se combinent* ». Condillac écrit dans l'Essai : « *Il faut remonter à l'origine de nos idées, en développer la génération, les suivre jusqu'aux limites que la nature leur a prescrites, par-là, fixer l'étendue et les bornes de nos connaissances, et renouveler tout l'entendement humain* »³³. La seule voie envisageable permettant l'activation de ce programme est celle de l'observation (Ribot, 1968). Les observations mettent en évidence une « *première expérience* » que personne ne pourra remettre en cause et qui suffira pour expliquer toutes les autres. La voie des observations « *doit montrer sensiblement quelle est la source de nos connaissances, quels en sont les matériaux, par quel principe ils sont mis en œuvre, quels instruments on y emploie, et quelle est la manière dont il faut s'en servir* »³⁴. Comme Descartes, mais avec des enseignements radicalement opposés, Condillac nous propose un discours de la méthode visant à atteindre une connaissance aussi sûre que possible. Son épistémologie possède la caractéristique d'être « simple » : tout ce qui concerne l'entendement humain ne repose que sur un seul principe qui n'est ni vague, ni abstrait. Ce principe est l'« *expérience constante dont toutes les conséquences seront confirmées par de nouvelles expériences* »³⁵. L'étude du processus de formation des idées passe par la reconstitution de leur genèse et de leur développement depuis l'expérience première et sa rencontre avec d'autres expériences. Reste la question de l'association des idées, celle de leur liaison (Duchesneau, 1999). Selon Condillac, les idées se lient par des signes et c'est par ce moyen qu'elles peuvent se lier entre elles. La deuxième dimension fondamentale de l'épistémologie condillacienne est le langage (Rousseau, 1986 ; Sgard, 1982 ; Pécharman, 1999). Les premières lignes du *Commerce et le Gouvernement* montre l'importance de la langue pour la science économique comme pour toutes les sciences : « *Chaque science demande une langue particulière, parce que chaque science a des idées qui lui sont propres. Il semble qu'on devroit commencer par faire cette langue : mais on commence par parler et par écrire, et la langue reste à faire. Voilà ou en est la science économique, dont l'objet est celui de cet ouvrage. C'est, entre autres choses, à quoi on se propose de suppléer* ». Il ajoute en note de bas de page : « *Depuis la première*

³³ Essai, p. XI

³⁴ Essai, p. XI

³⁵ Essai, p. XII

édition de cet ouvrage, j'ai démontré, dans ma Logique, que l'art de bien traiter une science se réduit à l'art d'en bien faire la langue ».

Condillac se donne pour objectif de reconstituer le trajet qui part de la première perception jusqu'à l'idée développée (présente) mais aussi de refaire l'histoire du langage pour montrer les circonstances dans lesquels les signes ont été imaginés. La réalisation de ce programme doit permettre de ne laisser aucun doute sur l'origine de nos idées. Nous constatons que malgré quelques remarques critiques à l'égard du philosophe anglais, Condillac ne s'éloigne pas trop des positions défendues par Locke. Il se contente plutôt de clarifier, développer ou radicaliser certains développements de l'*Essai sur l'entendement humain*. Il reprend le rejet des idées innées et le principe d'association des idées, mais aussi la thèse de Locke selon laquelle même si la sensation est à l'origine de toutes les connaissances (sensations élémentaires, expériences premières), c'est la réflexion qui combine, articule, relie les sensations premières pour les transformer en idées (Wojciechowska, 1968). Autrement dit, la réflexion possède encore dans l'*Essai* un statut relativement autonome vis-à-vis de la sensation. La position de Condillac va par la suite sensiblement évoluer puisque dans le *Traité des sensations* (1754), il défendra la thèse que toutes les connaissances, mais aussi toutes les facultés intellectuelles ne sont que des sensations « transformées »³⁶. C'est à partir de ce moment que s'affirme vraiment l'originalité de Condillac et son émancipation respectueuse vis-à-vis de Locke. Il est indéniable pour Condillac que Locke a fait progresser la théorie de la connaissance, mais si le philosophe anglais a bien compris que la source des connaissances était la sensation, il n'a pas su s'émanciper de l'idée selon laquelle les facultés de l'âme sont des facultés innées, « *il n'a pas soupçonné qu'elles pourraient tirer leur origine de la sensation même* »³⁷. En fait, la position de Condillac est plus complexe que ce que l'on en dit habituellement. Dire que toutes les connaissances proviennent des sensations ne signifie pas que seuls les sens jouent un rôle dans leur constitution. Condillac donne comme objectif au *Traité des sensations*, de « *voir comment toutes nos connaissances et toutes nos facultés viennent des sens, ou, pour parler plus exactement, des sensations : car dans le vrai, les sens ne sont que cause occasionnelle. Ils ne sentent pas, c'est l'âme seule qui sent à l'occasion des organes ; et c'est des sensations qui la modifient, qu'elle tire toutes ses connaissances et toutes ses facultés* »³⁸.

³⁶ « *Si l'homme n'avait aucun intérêt à s'occuper de ses sensations, les impressions que les objets feraient sur lui, passeraient comme des ombres, et ne laisseraient point de traces. Après plusieurs années, il serait comme le premier instant, sans avoir acquis aucune connaissance, et sans avoir d'autres facultés que le sentiment. Mais la nature des sensations ne lui permet pas de rester enseveli dans cette léthargie. Comme elles sont nécessairement agréables ou désagréables, il est intéressé à chercher les unes et à se dérober aux autres ; et plus le contraste des plaisirs et des peines a de vivacité, plus il occasionne d'action dans l'âme* » (Condillac, *Traité des sensations*, 1754, p. 9).

³⁷ Tse, p. 7

³⁸ Tse, p. 3

Le but de Condillac étant de comprendre comment se forment les pensées, il lui faut reconstituer l'ensemble du processus qui mène aux idées. Selon lui une reconstitution faisant intervenir un supposé instinct, ou un « mouvement machinal » dans le fonctionnement de l'âme n'est pas satisfaisante. La seule voie juste est celle qui consiste à remonter aux premiers principes et reconsidérer le processus depuis les premières sensations, « *observer dès les premières sensations que nous éprouvons* ». Il faut développer la « *génération* » de nos idées (Tiberghien, 1844). Seul ce travail de reconstitution complète permettra de sortir des errements de la mauvaise métaphysique. Nous verrons dans la troisième partie de ce texte que Condillac accorde une place centrale à l'intérêt dans la formation des idées et dans les motifs de l'action humaine. Pour l'instant, voyons comment Condillac cherche à démontrer qu'il n'existe qu'une seule source à nos idées, les sens, ce qui revient à démontrer que l'autre source supposée des idées, la réflexion, n'est en fait dans son principe que la « *sensation même* ». La réflexion comme le jugement, les passions et toutes les opérations de l'âme, n'est que « *la sensation même qui se transforme différemment* »³⁹. Avec le *Traité de sensations*, Condillac abandonne l'empirisme pour le sensualisme. La démarche « *générationnelle* » de Condillac le conduit à imaginer un homme chez lequel n'apparaît initialement qu'une sensation⁴⁰. Cette situation fait que l'esprit est préoccupé particulièrement par cette sensation, ce qui a pour conséquence que celle-ci devient attention « *sans qu'il soit nécessaire de supposer rien de plus dans l'âme* ». Le processus est difficilement perceptible lorsque l'on est assailli par une multitude de sensations. Par contre, si l'un des sens prime à un moment donné, par exemple si la vue s'arrête sur un objet, il devient évident que la simple sensation prend un autre statut, celui d'attention. Lorsque la sensation possède une certaine force, elle devient certes une attention, mais tend aussi à produire une impression qui va se conserver. Condillac distingue ici entre la sensation que nous avons actuellement et celle que nous avons eue. Dans le deuxième cas, la sensation prend le nom de mémoire : « *La mémoire n'est que la sensation transformée* »⁴¹. Nous sommes ainsi capables de deux formes d'attention, la première s'exerce par les sens et la seconde par la mémoire. Mais lorsqu'il y a double attention, par exemple portant simultanément sur une sensation actuelle et une sensation passée, il y a comparaison. Comparer signifie aussi voir les ressemblances ou les différences entre les sensations. Cette opération se nomme le jugement : « *Les actions de comparer et de juger ne sont donc que l'attention même : c'est ainsi que la sensation devient successivement attention, comparaison, jugement* »⁴². De la complexité du processus de comparaison va naître la réflexion. Dans un premier temps, les comparaisons restent vagues, on ne saisit que des rapports confus, les jugements sont imparfaits, mais ensuite nous sommes obligés

³⁹ Tse, p. 14

⁴⁰ Condillac imagine une statue qui au départ ne possède qu'un sens et qui progressivement acquiert les autres.

⁴¹ Tse, p. 17

⁴² Tse, p. 17

d'être plus attentifs, de considérer séparément les qualités des différents objets. Nous allons par exemple juger de leur couleur, puis de leur grandeur... En « *...parcourant de la sorte toutes les sensations qu'ils (les corps) font sur nous, nous découvrons par une suite de comparaisons et de jugements les rapports qui sont entre eux, et le résultat de ces jugements est l'idée que nous nous formons de chacun. L'attention ainsi conduite est comme une lumière, qui réfléchit d'un corps sur un autre pour les éclairer tous deux, et je l'appelle réflexion. La sensation après avoir été attention, comparaison, jugement, devient donc encore la réflexion même* »⁴³. « *...ce n'est pas l'envie de généraliser qui a fait dire (que toutes les facultés de l'entendement) naissent toutes d'une même origine. C'est un système qui s'est en quelque sorte fait tout seul, il n'en est que plus solidement établi* »⁴⁴ (Lefèvre, 1966).

Nous l'avons vu plus haut et nous le retrouvons ici, Condillac n'imagine pas que l'on puisse connaître ce que les êtres sont en eux-mêmes, c'est-à-dire accéder à la nature des choses. Trop de penseurs se sont laisser leurrer par un excès d'ambition. Nous ne pouvons nous former une idée complète de la chose ou de l'être et nous devons nous limiter à découvrir les qualités qu'ils possèdent en rapport avec nous. Le seul domaine dans lequel nous avons des idées complètes est celui des mathématiques parce que leur objet est constitué de notions abstraites. Condillac distingue entre les idées sensibles, qui nous représentent les objets qui agissent présentement sur les sens, et les idées intellectuelles qui représentent les objets qui renvoient à une sensation passée. L'acquisition d'idées intellectuelles dépend de la capacité à mémoriser. Les idées intellectuelles sont le fond de nos connaissances, alors que les idées sensibles en sont l'origine. Ce fond devient l'objet de notre réflexion. Nous pouvons à certains moments nous préoccuper seulement de nos idées intellectuelles, sans faire usage de nos sens, ce qui peut laisser croire que les idées intellectuelles sont indépendantes des sensations : « *de là l'erreur des idées innées* »⁴⁵.

La reconstitution du processus qui permet d'expliquer d'où viennent les idées possède une dimension critique manifeste, quasi kantienne (on ne peut connaître la nature des choses) qui sera utile pour comprendre la formation des concepts clé de l'économie politique de Condillac, en premier lieu ceux de valeur et de prix. Cependant l'architecture de son économie politique ne pourra ressortir pleinement qu'à la lumière de son explication de la génération des facultés de la volonté. Cette question sera traitée dans la troisième partie.

⁴³ Tse, p. 19

⁴⁴ Tse, p. 19

⁴⁵ Tse, p. 44

Une économie politique conforme aux principes de sa philosophie expérimentale

Dans cette troisième partie, nous commencerons par présenter les principaux éléments de la philosophie morale de Condillac en lien avec sa philosophie cognitive, puis nous démontrerons que son économie politique en est une application fidèle. Le concept clé de la philosophie morale comme de la philosophie économique de Condillac est le besoin (ou l'inquiétude) duquel dérive le désir. *Le Commerce et le Gouvernement* développe d'une manière très rigoureuse une économie politique fondée sur l'interprétation subjective du besoin humain. Nous verrons qu'il défend fermement une économie psychologique en parfait accord avec ses travaux philosophiques qui font de lui l'un des contempteurs les plus incisifs des approches substantialistes (Lebeau, 1903). Nous démontrerons également la parenté entre les écrits de Condillac et ceux de Newton.

Une philosophie générale de l'inquiétude et du désir

La philosophie morale

Nous avons dans la deuxième partie de ce texte volontairement laissé de côté la dimension morale de la philosophie de Condillac, même s'il lui accorde une place dans le *Traité des Sensations*. La démarche prévalant pour la théorie de la connaissance vaut pour l'analyse morale ou plus exactement pour l'étude de la « génération des facultés de la volonté ».

Condillac applique la même démarche à l'analyse des facultés de la volonté que celle utilisée pour les facultés de l'entendement. Il faut remonter au premier principe. Toutes les facultés de la volonté naissent d'une même origine. Le premier principe, le facteur originel est **le besoin**. Celui-ci apparaît dans l'*Essai* comme le seul principe de nos rapports aux choses, « *Ainsi, les choses n'attirant notre attention que par le rapport qu'elles ont à notre tempérament, à nos passions, à notre état, ou, pour tout dire en un mot, à nos besoins ; c'est une conséquence que la même attention embrasse, tout à la fois, les idées des besoins et celles des choses qui s'y rapportent, et qu'elle les lie. Tous nos besoins tiennent les uns aux autres ; et l'on en pourrait considérer les perceptions comme une suite d'idées fondamentales, auxquelles on rapporterait tout ce qui fait partie de nos connaissances* »⁴⁶. L'idée est reprise et confortée dans le *Traité des sensations*. Dans le chapitre II de la première partie, intitulé « *des opérations de l'entendement dans un homme borné au sens de l'odorat, et comment les différents degrés de plaisir et de peine sont les principes de ces opérations* »⁴⁷. Condillac lie le besoin à la privation de plaisir ou à la douleur. La mémoire joue un rôle primordial ici, puisque c'est la comparaison entre l'état actuel et le souvenir d'un état passé « meilleur » qui va produire le besoin. L'ampleur de la différence entre l'état actuel et l'état passé va déterminer la force du

⁴⁶ Essai. Partie I, section 2, chapitre 3, p 57.

⁴⁷ Tse, p. 58 et suivantes.

besoin. Si le besoin est « *la cause des degrés de vivacité, avec lesquels les facultés de l'âme s'appliquent à un bien, dont la jouissance devient nécessaire... le désir n'est que l'action même de ces facultés, lorsqu'elles se dirigent sur la chose dont nous sentons le besoin* »⁴⁸. Le désir suppose donc un besoin issu d'une souffrance, d'une privation, d'un manque... Lorsque la différence entre l'état actuel et l'état passé est faible, il y aura « *mal-aise* » ou « *léger mécontentement* », dans ce cas le désir sera lui-même faible. Lorsque l'écart est grand, il y aura « *inquiétude* » ou « *tourment* » et le désir sera vif. La passion est la forme la plus intense du désir ; c'est un désir qui ne permet pas d'avoir d'autre désir et qui subsistera aussi longtemps que l'objet qui en est la cause apparaîtra comme le plus agréable. Les besoins sont d'intensités et de natures diverses, mais ils seront toujours à l'origine d'une action des facultés de l'entendement et du corps.

Le désir provient donc du fait que nous comparons des situations. Aujourd'hui, par comparaison avec hier, nous sommes mal ou moins bien. Cette comparaison génère une inquiétude qui nous conduit à penser qu'il est préférable pour nous de changer de situation. Nous ressentons le besoin d'accéder à quelque chose de mieux. Si notre situation actuelle est considérée comme inférieure à celle d'hier parce que nous n'avons plus tel bien que nous croyons être utile à notre bonheur, nos facultés se dirigent vers cet objet. Cette orientation de nos facultés est le désir. Le plaisir et la peine jouent un rôle premier dans le système de Condillac (voir TA, p. 199), « *ils occupent notre capacité de sentir* » et produisent l'attention d'où se forme le jugement. Condillac décrit avec précision ce que nous faisons lorsque nous sommes soumis au désir. « *Nous jugeons que la jouissance d'un bien nous est nécessaire. Aussitôt notre réflexion s'en occupe uniquement. S'il est présent, nous fixons les yeux sur lui, nous tendons les bras pour le saisir. S'il est absent, l'imagination le retrace, et peint vivement le plaisir d'en jouir. Le désir n'est donc que l'action des mêmes facultés qu'on attribue à l'entendement, et qui étant déterminées vers un objet par l'inquiétude que cause sa privation, y détermine aussi l'action des facultés du corps. Or du désir naissent les passions, l'amour, la haine, l'espérance, la crainte, la volonté. Tout cela n'est donc encore que la sensation transformée* »⁴⁹. Le plaisir, la peine, le besoin et le désir qui en découle sont au cœur de l'explication des comportements humains, autant dans le registre de sa vie matérielle dans celui de l'évolution de ses connaissances. Le *Traité des Sensations* se propose d'expliquer « *comment en passant de besoin en besoin, de désir en désir, l'imagination se forme, les passions naissent, l'âme acquiert d'un moment à l'autre plus d'activité, et s'élève de connaissances en connaissances* »⁵⁰ mais aussi pourquoi nous agissons.

Là encore Condillac met en évidence à la fois la subtilité et la faiblesse de Locke qui selon lui a le mérite d'avoir établi un lien entre l'inquiétude et le désir. En effet Locke écrit que « *L'inquiétude qu'un homme ressent en lui-même par l'absence d'une chose qui lui*

⁴⁸ Tse, p 90

⁴⁹ Tse, p 21

⁵⁰ Tse, p 22

*donnerait du plaisir si elle était présente, c'est ce que ce que l'on nomme désir ».*⁵¹ Locke de l'uneasiness, le principe de notre vie mentale (Hazard, 1961). Mais Condillac va reprocher au philosophe anglais d'avoir confondu le désir avec sa cause, l'inquiétude. Pour Condillac, le désir « *est autre chose que l'inquiétude* ». Nous avons bien dans « *cette inquiétude ... le premier principe qui nous donne les habitudes de toucher, de voir, d'entendre, de sentir, de goûter, de comparer, de juger, de réfléchir, de désirer, de haïr, de craindre, d'espérer, de vouloir ; que c'est par elle, en un mot, que naissent toutes les habitudes de l'âme et du corps* »⁵². Condillac veut, fidèle à sa volonté d'énoncer clairement ses concepts, proposer une définition du désir qui sorte du flou qui caractérise trop souvent selon lui les philosophies idéalistes comme Malebranche pour qui le désir ressort comme un simple « mouvement de l'âme ».

Donc retenons bien que « *la sensation enveloppe toutes les facultés de l'âme* » aussi bien celles qui s'expriment dans l'intelligence que celles qui touchent à la volonté.

« *Penser, dans sa signification la plus étendue, c'est avoir des sensations, donner son attention, se ressouvenir, imaginer, comparer, juger, réfléchir, se former des idées, connaître, désirer, vouloir, aimer, espérer, craindre ; c'est-à-dire, que ce mot se dit de toutes les opérations de l'esprit.*

« *Il ne signifie donc pas une manière d'être particulière : c'est un terme abstrait, sous lequel on comprend généralement toutes les modifications de l'âme.*

« *On fait communément deux classes de ces modifications : l'une qu'on regarde comme la faculté qui reçoit les idées, qui en juge et qu'on nomme entendement ; l'autre qu'on regarde comme un mouvement de l'âme et qu'on nomme volonté* »⁵³.

Retenons aussi que les facultés de l'âme sont des opérations, ce qui, signifie que la sensation est un principe actif. Formulé différemment, cela implique que la volonté intervient dans la sensation.

La philosophie économique

Le premier élément développé dans le Commerce et le Gouvernement est une théorie de la valeur (Lebeau, 1903, Orain, 2002). Elle apparaît comme une application directe de sa théorie générale de la génération des facultés de la volonté et de l'entendement. Nous l'avons dit plus haut, la valeur d'une chose dépend de son utilité et de sa rareté. Il nous faut cependant être plus précis et entrer au cœur de la définition donnée par Condillac. Celui-ci se positionne explicitement contre les interprétations substantialistes. L'utilité d'une chose, et la valeur en général n'est pas une qualité intrinsèque de la chose. « *Mais on est porté à regarder la valeur comme une qualité absolue, qui est inhérente aux choses indépendamment des jugements que nous portons, et cette notion confuse est une source de mauvais raisonnement. Il faut donc se*

⁵¹ Locke cité par Condillac, *Tes*, p. 20

⁵² Tse, p. 10

⁵³ *Traité des Animaux*, p. 196-197

souvenir que, quoique les choses n'aient de valeur que parce qu'elles ont des qualités qui les rendent propres à nos usages, elles n'auraient point de valeur pour nous, si nous ne jugeons pas qu'elles ont en effet ces qualités »⁵⁴. L'utilité, fondement de la valeur, renvoie donc à une relation entre la chose et le besoin que l'on en éprouve.

« *On dit qu'une chose est utile, lorsqu'elle sert à quelques-uns de nos besoins ; et qu'elle est inutile, lorsqu'elle ne sert à aucun, ou que nous ne pouvons rien en faire. Son utilité est donc fondée sur le besoin que nous en avons. D'après cette utilité, nous l'estimons plus ou moins ; c'est-à-dire, que nous jugeons qu'elle est plus ou moins propre aux usages auxquels nous voulons l'employer. Or cette estime est ce que nous appelons valeur. Dire qu'une chose vaut, c'est dire qu'elle est ou que nous l'estimons bonne à quelque usage. La valeur des choses est donc fondée sur leur utilité, ou, ce qui revient au même, sur l'usage que nous pouvons en faire* »⁵⁵. Condillac défend ainsi une théorie psychologique de la valeur (Dubois, 1897, Lebeau, 1903), c'est le besoin ressenti de la chose qui détermine son utilité et donc sa valeur. « *Car la valeur est moins dans la chose que dans l'estime que nous en faisons, et cette estime est relative à notre besoin : elle croît et diminue comme notre besoin croît et diminue lui-même* »⁵⁶. Mais Condillac pousse le raisonnement plus loin. La valeur de la chose est liée intimement à la crainte que l'on a de manquer. Une quantité sera jugée suffisante non pas seulement par rapport aux besoins que l'on a, mais par rapport aux craintes que l'on a. On ne juge que par rapport aux craintes, ainsi ce qui pourrait « objectivement » suffire est considéré comme insuffisant pour calmer la crainte. En fait le suffisant ne se trouve que dans une certaine abondance. En deçà, il y aura un sentiment de disette, au-delà, un sentiment de surabondance. La difficulté provient de l'incapacité qu'ont le plus souvent les hommes à juger avec précision du rapport entre ce dont ils disposeront à l'avenir et ce dont ils auront besoin pour leur consommation. L'estimation du besoin et donc de la valeur est liée à l'incertitude. Cela fait que les hommes n'ont toujours qu'une perception subjective de la situation dans laquelle ils se trouvent en termes de satisfaction future de ses besoins. : « *il (le peuple) se croit dans l'abondance, lorsqu'il pense avoir une quantité de blé suffisante pour écarter toute crainte d'en manquer, il se croit dans la surabondance, lorsqu'il pense en avoir une quantité plus que suffisante à toutes ses craintes ; il se croit dans la disette, lorsqu'il pense en avoir une quantité qui ne suffit pas pour les dissiper* »⁵⁷.

C'est donc dans « *l'opinion qu'on a des quantités* » plus dans que les quantités elles-mêmes, que se trouvent l'abondance, la surabondance ou la disette, même si comme le précise Condillac « *Elles ne se trouvent dans l'opinion que parce qu'elles sont supposées dans les quantités* ».

Ainsi la valeur des choses dépend de leur utilité que l'on définit comme leur capacité à satisfaire des besoins que Condillac subdivise en deux catégories qu'il

⁵⁴ CG I, Ch I p. 18

⁵⁵ CG I, Ch I p. 10

⁵⁶ CG I, Ch I p. 15

⁵⁷ CG I, p. 5

définit avec quelque subtilité. La première sorte de besoins est considérée comme « *une suite de notre conformation* » comme les besoins alimentaires, la seconde est considérée comme « *une suite de nos habitudes* » (p. 7), une chose devient nécessaire par l'usage, bien que ne relevant pas des besoins primaires. Schématiquement, les premiers besoins sont qualifiés de naturels, les seconds de factices, Condillac inclut également dans les premiers les besoins qui sont « *une suite de la constitution des sociétés civiles* » et restreint la seconde catégorie aux besoins qui ne sont pas « *essentiels à l'ordre social, et sans lesquels... les sociétés civiles pourraient subsister* ».

Nous constatons que la théorie de la valeur-utilité de Condillac, dans la lignée de Galiani (1751) ou de Turgot (1766, 1769), intègre simultanément la dimension quantitative, c'est-à-dire la rareté ou l'abondance, et cela dans une relation complexe puisque l'abondance et la rareté sont à la fois des situations subjectives, elles dépendent du jugement qui est fait sur le rapport entre l'anticipation du nécessaire et l'anticipation du disponible, et des situations objectives, à un moment donné il y a assez, trop ou pas assez de biens pour satisfaire les besoins. Dans le premier cas, l'incertitude conduit à donner une représentation subjective -faussée- de la réalité. Dans le second cas, l'abondance ou la disette vont modifier le sentiment du besoin.

« *Dans l'abondance, on sent moins le besoin, parce qu'on ne craint pas de manquer. Par une raison contraire, on le sent davantage dans la rareté et dans la disette. Or, puisque la valeur des choses est fondée sur le besoin, il est naturel qu'un besoin plus senti donne aux choses une plus grande valeur : et qu'un besoin moins senti leur en donne une moindre. La valeur des choses croît donc dans la rareté, et diminue dans l'abondance. Elle peut même, dans l'abondance, diminuer au point de devenir nulle. Un surabondant, par exemple, sera sans valeur, toutes les fois qu'on n'en pourra faire aucun usage, puisqu'alors il sera tout à fait inutile* »⁵⁸.

Nous avons vu que l'incertitude joue un rôle important dans l'approche subjectiviste de la valeur de Condillac, elle conduit à établir un lien entre la valeur d'une chose utile et l'opinion ou la croyance que l'on a de sa disponibilité. Il faut logiquement accorder une place à la proximité dans ce raisonnement. Plus un besoin est lointain, moins il donne de valeur à la chose. Un besoin immédiat fait sentir que la chose est absolument nécessaire, un besoin éloigné « *fait seulement juger qu'elle pourra le devenir* » et donc on lui attribuera moins de valeur.

Imaginons qu'il y ait actuellement une surabondance de blé par rapport aux besoins courants, l'excédent serait d'une valeur nulle. Par contre si on le considère par rapport à l'éventualité d'une production future insuffisante, il acquiert une valeur, mais celle-ci est moindre que si le besoin était actuel. Ainsi, Condillac précise que le sentiment du besoin dépend de l'abondance ou de la rareté mais est également lié à sa proximité. Un besoin éloigné est moins ressenti qu'un besoin proche et donne à la chose une valeur moindre. Si nous étions dans la possibilité de connaître avec la

⁵⁸ CG I, Ch I p. 11

plus grande exactitude « le degré ou rareté » d'une chose nous pourrions avoir sa « vraie valeur », mais celui-ci ne peut jamais être connu précisément. En conséquence, « *c'est principalement dans l'opinion que nous en avons qu'est fondé le plus ou moins de valeur* »⁵⁹, et l'opinion a la fâcheuse tendance à exagérer ses estimations concernant la surabondance comme la pénurie. La conséquence est que la valeur des choses va varier non pas en proportion de la réalité de la l'abondance ou de la disette mais de l'opinion que l'on en a.

La valeur d'une repose simultanément sur l'utilité et la rareté. « *Si la valeur des choses est fondée sur leur utilité, leur plus ou moins grande valeur est donc fondée, l'utilité restant la même, sur leur rareté ou sur leur abondance, ou plutôt sur l'opinion que nous avons de leur rareté ou de leur abondance* »⁶⁰. La seconde partie de la phrase est importante car elle signifie que pour Condillac, il existe une « vraie valeur » qui serait le fruit de la combinaison d'une utilité donnée et d'une perception exacte du degré de rareté ou d'abondance de la chose. Ce dernier n'étant comme on l'a vu plus haut jamais connu.

En prenant l'exemple de l'eau, Condillac va marquer un peu plus, si c'était nécessaire, son opposition radicale à la théorie de la valeur-coût de production. Ce bien indispensable à la vie est également très abondant, ce qui laisse croire qu'il ne possède point de valeur. La grande disponibilité de l'eau fait qu'il n'en coûte rien pour se la procurer, « *et la valeur qu'elle peut obtenir par le transport n'est pas une valeur à elle, ce n'est qu'une valeur de frais de voiture* »⁶¹. Partant de là, Condillac en conclut qu'on ne voit pas bien pourquoi on dépenserait des frais de transport pour une chose qui n'a pas de valeur. Donc, y compris au bord d'un fleuve, l'eau possède une valeur, même si celle-ci est la « *plus petite possible* ». Condillac défend ici l'antériorité de la valeur sur le coût, « *une chose n'a pas de valeur parce qu'elle coûte, comme on le suppose ; mais elle coûte, parce qu'elle a une valeur* ».

Par ailleurs, Condillac positionne la valeur par rapport à l'échange (voir Orain, 2007, sur la controverse entre le Trosne et Condillac sur la valeur et les prix). Si la valeur réside dans les jugements que l'on porte sur l'utilité des choses, elle ne peut comme l'affirment les « *écrivains économistes* » consister « *dans le rapport d'échange entre telle chose et telle autre* », cela reviendrait à placer l'échange avant la valeur, ce qui renverserait l'ordre des choses et reviendrait, pour reprendre son expression, à mettre la charrue avant les bœufs (p. 20). Partant de là, comme nous l'avons vu dans la première partie, le prix n'apparaît que dans l'échange. C'est un produit de l'échange et donc de la confrontation des valeurs qui elles-mêmes sont le résultat de l'appréciation subjective de la nécessité des biens et l'estimation incertaine de l'abondance ou de la rareté des biens.

⁵⁹ CG I, Ch I p. 12

⁶⁰ CG I, p. 13

⁶¹ CG I, Ch I p. 14

« *J'ai une surabondance de blé, et je manque de vin : vous avez au contraire une surabondance de vin, et vous manquez de blé. Le blé surabondant, qui m'est inutile, vous est donc nécessaire ; et j'aurais besoin moi-même du vin qui est surabondant et inutile pour vous. Dans cette position, nous songeons à faire un échange : je vous offre du blé pour du vin, et vous m'offrez du vin pour du blé.*

« *Si mon surabondant est ce qu'il faut pour votre consommation, et que le votre soit ce qu'il faut pour la mienne, en échangeant l'un contre l'autre, nous ferons tous deux un échange avantageux, puisque nous cédonons tous deux une chose qui nous est inutile pour une chose dont nous avons besoin. Dans ce cas, j'estime que mon blé vaut pour vous ce que votre vin vaut pour moi, et vous estimez que votre vin vaut pour moi ce que mon blé vaut pour vous* »⁶².

Pour Condillac, le prix revient à l'« *estime* » que l'on fait d'un bien par rapport à un autre. Les prix ne sont rien d'autre que les valeurs relatives des choses reconnues dans l'échange, mais il ne faut pas confondre prix et valeur. Dès le moment qu'une chose présente un intérêt pour satisfaire un besoin, elle possède une valeur, même s'il n'est pas question de l'échanger contre une autre chose. Le prix suppose la valeur, l'inverse n'est pas vrai. La variation des prix dépend de plusieurs causes. La première cause est l'abondance ou la rareté du bien par rapport au besoin, la seconde concerne la composition de l'offre. Toute chose égale par ailleurs, le prix sera plus élevé en situation de monopole et plus bas s'il y a concurrence.

Ainsi le commerce ou échange de marchandises n'est possible que s'il y a d'une part une surabondance de biens produits et de l'autre un besoin de consommation. Condillac insiste sur le fait que c'est le surabondant qui est l'objet d'échange. Alors qu'il n'avait pas de valeur dans les mains de ses producteurs ou détenteurs initiaux, il en acquiert une après échange, dans les mains des acheteurs. Condillac sera l'objet de vives critiques, en particulier, mais pas seulement de la part de Marx, parce qu'il soutient qu'il est faux de dire que dans les échanges « *on donne valeur égale pour valeur égale* » (p. 55). L'échange est abandon d'une chose ou même d'une quantité d'argent à laquelle on accorde peu de valeur contre une quantité d'une autre marchandise, ou d'argent, à laquelle on accorde de la valeur. L'échange est donc créateur de valeur. « *Une femme de ma connaissance, ayant acheté une terre ; comptait l'argent pour payer, et disait : cependant on est bien heureux d'avoir une terre pour cela ; il y a, dans cette naïveté, un raisonnement bien juste ; On voit qu'elle attachait peu de valeur à l'argent qu'elle conservait ; et que par conséquent, elle donnait une valeur moindre pour une plus grande* ».

Le besoin, ou l'inquiétude, est l'élément explicatif fondamental de la valeur des choses ; il est aussi la cause du commerce et de la formation des prix. Les besoins sont aussi à l'origine du développement des activités économiques et de l'enrichissement des nations. « *Les besoins en se multipliant donnent naissance aux arts*

⁶² CG I, p. 27

*et... les arts augmentent la masse des richesses »*⁶³. La société entre dans une nouvelle phase lorsqu'elle ne se limite plus à la production et à l'usage des biens de première nécessité -qui satisfont les besoins naturels- et commence à consommer des biens de seconde nécessité - qui satisfont les besoins factices -. La multiplication et la complexification des besoins engendrent une restructuration sociale qui se caractérise par un approfondissement de la division du travail, « *il se formera... plusieurs classes... toutes les classes, occupées chacune de leurs besoins, concourent à l'envi à augmenter la masse des richesses, ou, l'abondance des choses qui ont une valeur* »⁶⁴. L'apparition des arts et la naissance de chaque art nouveau enrichit ceux qui s'y adonnent ainsi que les paysans qui trouvent une valeur « *dans une production qui auparavant n'en avait pas* »⁶⁵... « *Cette production, mise en valeur par l'artisan, fait prendre un nouvel essor au commerce, pour qui elle est un nouveau fonds ; et elle devient pour le colon une nouvelle source de richesses, parce qu'à chaque production qui acquiert une valeur, il se fait une nouvelle consommation* ».

Un traité d'économie politique construit en conformité avec les principes de la philosophie expérimentale de Newton

L'admiration pour la philosophie empiriste anglo-saxonne

Nous avons fait allusion à plusieurs reprises à la sympathie que Condillac éprouvait pour John Locke, même si comme nous l'avons vu il ressent le besoin de corriger ce qu'il considère comme des erreurs ou des imprécisions de la part du philosophe anglais. Son admiration est tout aussi grande vis-à-vis de Newton. Condillac lira directement dans le texte *les Principes mathématiques de la philosophie naturelle* ainsi que *L'Optique* de Newton car leur première édition (celle de 1687) est en latin, langue que Condillac maîtrise alors qu'il ne lit pas l'anglais. On peut également insister sur l'importance de Voltaire et de Mme de Breteuil dans la transmission de la pensée de Newton en France (Voltaire, 1734, 1738). Disons qu'à l'instar de nombreux philosophes du milieu du 18^e siècle, Condillac est séduit par la pensée britannique. Il a certainement souscrit à ce qu'écrivait d'Alembert dans le « *Discours préliminaire* » de *l'Encyclopédie* : « *On peut dire qu'il (Locke) créa la métaphysique à peu près comme Newton avait créé la physique. Il conçut que les abstractions et les questions ridicules qu'on avait jusqu'alors agitées, et qui avaient fait comme la substance de la philosophie, étaient la partie qu'il fallait surtout proscrire* »⁶⁶. Nous pouvons même nous risquer à avancer que l'admiration qu'il éprouve pour Newton est plus « *pure* » que celle qu'il éprouve pour Locke. Rappelons-nous que Condillac soutient à partir du *Traité des Sensations* que toutes les facultés intellectuelles, et toutes les idées, sont des sensations transformées alors que Locke défendait l'autonomie de la réflexion vis-à-vis de la

⁶³ CG I, p. 61

⁶⁴ CG I, p. 64-65

⁶⁵ CG I, p. 65

⁶⁶ D'Alembert « *Discours préliminaire* », *Encyclopédie* I, page 145, GF Flammarion, 1986.

sensation. Il n'y a pas de telle mise au point à l'encontre de Newton. Bien sûr on pourra toujours l'expliquer par le fait que le champ d'exercice de la pensée de Condillac n'est pas exactement le même que celui de Newton et donc que les possibilités de divergence sont moins nombreuses. Cela étant, la « zone de rencontre » entre le philosophe français et le physicien anglais est immense, puisqu'elle recouvre la conception générale de la science, les questions de méthode, et plus largement la vision du monde naturel et social ainsi que les relations entre les éléments constitutifs de ces mondes. Il faut insister sur un point, les ouvrages de Condillac ne sont pas seulement des textes dans lesquels l'auteur exprime directement ou indirectement son admiration pour Newton, ce sont des textes construits en conformité avec les grands principes de la philosophie expérimentale du savant anglais. Les références explicites ou implicites à Newton sont nombreuses dans les ouvrages de Condillac.

Accord entre les principes généraux de la philosophie générale de Condillac et ceux de la philosophie naturelle de Newton

Nous l'avons développé plus haut, Condillac s'inscrit dans une démarche empiriste caractérisée par un refus du substantialisme. Il refuse radicalement de participer à la quête des essences cachées, héritage des scolastiques et dont Descartes n'a pas su s'émanciper, pour se livrer à l'étude plus modeste mais aussi plus fructueuse des phénomènes. La métaphysique de Condillac est comme la philosophie naturelle de Newton, c'est une métaphysique des phénomènes et des relations. Il n'y a pas d'êtres, d'essences, de substances, de causes finales... autant de termes abstraits et vagues qui détournent de l'objectif, faire progresser une véritable connaissance, c'est-à-dire une connaissance qui aboutit à l'évidence. Nous ne pouvons pas connaître les choses en soi mais nous pouvons les saisir à partir de la relation que nous avons avec elles, tout comme nous pouvons essayer d'analyser les relations qu'elles entretiennent les unes avec les autres. Cette approche de la connaissance impose de savoir s'arrêter dans les questionnements, de refuser d'apporter des réponses à toutes les questions, de faire l'hypothèse de trop comme le résume Newton, « *Hypotheses non fingo* », lorsqu'on l'interroge sur la nature de l'attraction. L'attraction existe, on peut mesurer ses effets sur la place et le mouvement corps terrestres et célestes, il n'est pas utile pour le scientifique d'en connaître la cause. Mais ce phénomène permettra de donner un contenu et un sens à toute une série d'autres phénomènes, la gravité, la pesanteur, le poids, l'accélération du mouvement dans la chute des corps, le positionnement et le mouvement des planètes, les marées...

Remarquons que si Condillac se refuse à proposer comme Newton des hypothèses métaphysiques, il fait des « suppositions ». Le titre de la deuxième partie de son traité d'économie politique est « *Le commerce et le gouvernement considérés, relativement l'un à l'autre, d'après des suppositions* ». Les suppositions faites par Condillac renvoient en réalité à des suggestions adressées aux gouvernants dans le but de leur « faire voir

sensiblement les avantages dont il se prive » (CG II, p. 3) en maintenant les réglementations colbertistes qui perturbent le bon fonctionnement de l'activité économique. La deuxième partie du « Commerce et du gouvernement » est un bel exercice dans lequel Condillac veut démontrer que les entraves à la liberté du commerce sont autant de frottements dans la machine économique qui en réduisent l'efficacité.

L'autre grand élément commun à Condillac et Newton est celui du premier principe, non pas au sens de spéculation métaphysique, mais au sens de phénomène premier à partir duquel on peut analyser et expliquer les autres phénomènes et si possible l'ensemble du système ; c'est le cheminement que nous avons dans les « Principia » ainsi que dans le « Commerce et le Gouvernement ». Chez Newton c'est l'attraction, violemment contestée par les cartésiens, qui sert de socle à l'édifice. Chez Condillac, c'est l'inquiétude ou le besoin et sa conséquence le désir qui servent de base non seulement à son économie politique, mais à l'ensemble de sa philosophie cognitive, morale, sociale et économique. L'élément théorique central du CG est l'explication de la valeur. C'est en partant d'une définition minutieuse de la valeur, objet du chapitre I de la première partie du traité, que Condillac va construire l'ensemble de son économie politique : « *Ce chapitre⁶⁷ servira de base à cet ouvrage, c'est pourquoi je me suis peut-être trop étendu* »⁶⁸. La théorie de la valeur est la clé de voûte de l'ouvrage, tout le reste en est déduit. La formation des prix, le fonctionnement des marchés et ses mécanismes de rééquilibrage, la question des besoins et des goûts, le comportement des vendeurs et des acheteurs, la croissance économique..., toutes les réponses à ces questions renvoient directement ou indirectement à la théorie de la valeur (Klein, 1985). Le besoin, l'inquiétude, définissent la valeur et expliquent l'accroissement des richesses. Le titre du chapitre VII de la première partie « *Comment les besoins, en se multipliant, donnent naissance aux arts, et comment les arts augmentent la masse des richesses* » est on ne peut plus explicite (p. 61).

Remarquons qu'il y a toujours au départ de l'enchaînement, chez le physicien et chez le philosophe, un phénomène réel, observable, donc incontestable dans sa réalité, la chute des corps, le mouvement des planètes ou le besoin. C'est en partant de la singularité concrète que l'on construit l'édifice théorique. En opposition avec les philosophies idéalistes, chez Newton et chez Condillac, c'est toujours l'instance pratique qui prime. La métaphysique condillacienne et newtonienne « *présuppose toujours le fait scientifique... Le théorique, le général est toujours engendré* » (Derrida, 1990). Voilà le cœur de la méthode, partir des faits, ce qui implique l'observation et de considérer celle-ci comme un premier pas vers la connaissance, puis construire pas à pas une théorie générale. Le cheminement consiste toujours à partir du simple, soit il est donné immédiatement, soit il faut le retrouver par un processus de retour

⁶⁷ Le chapitre premier de l'ouvrage « Le Commerce et le Gouvernement » a pour titre « Fondement de la valeur des choses ».

⁶⁸ CG, Chapitre I, page 23.

généalogique. Pour Newton, le mouvement complexe des planètes s'explique par l'attraction universelle, pour Condillac toutes les facultés et toutes les idées y compris les plus complexes renvoient in fine à la sensation, il en est de même d'un phénomène complexe comme l'échange marchand. Celui-ci ne se comprend réellement que lorsque l'on a pu remonter au « simple » constitué par la sensation du besoin. Il y a une parfaite identité de méthode entre Condillac et Newton, leurs méthodes sont généalogiques : retrouver les idées simples pour construire les théories générales. C'est en cela que les théories (ou systèmes) fondés par Newton pour le monde physique ou Condillac pour l'homme ne tombent pas sous l'accusation d'être hypothétiques. Newton met en œuvre une expérimentation des faits naturels physiques, alors que Condillac se livre à une expérimentation des états intérieurs, à une introspection, d'où l'importance accordée à la psychologie dans sa philosophie, mais les deux démarches reposent sur les mêmes fondements.

Le chapitre XI de *l'Art de raisonner* illustre bien l'admiration que Condillac éprouve pour Newton et montre en quoi sa méthode est la bonne, il s'adresse à l'infant de Parme :

« Que l'homme, monseigneur, est tout-à-la fois ignorant et sublime ! pendant que chaque corps paraît se cacher à lui, l'univers se dévoile à ses yeux, et il saisit le système des choses, dont la nature lui échappe ; Placez en équilibre ce fléau de balance sur la pointe d'une aiguille, vous ferez du bout du doigt tourner autour d'un même centre les corps qui sont aux extrémités : voilà, en quelque sorte, l'image de l'univers, c'est ainsi que Newton le soutient et le fait mouvoir. »

Pour peu que vous réfléchissiez sur la balance, le levier, la roue, les poulies, le plan incliné et le pendule, vous verrez que ces machines et d'autres plus composées, se réduisent à une seule, la balance ou le levier. L'identité est sensible ; elles prennent différentes formes pour produire plus commodément des effets différents : mais dans le principe, toutes ne sont qu'une même machine.

« Or notre univers n'est qu'une grande balance... »

Or comme toutes les machines ; depuis la plus simple jusqu'à la plus composée, ne sont qu'une même machine, qui prend différentes formes pour produire des effets différents ; de même les propriétés qu'on découvre dans une suite de machines ; toutes plus composées les unes que les autres, se réduisent à une première propriété qui, se transformant, est out-à-la fois une et multiple. Car s'il y a dans le fond qu'une machine, il n'y a dans le fond qu'une propriété » (*L'art de raisonner*, p. 218).

Le lien entre Condillac et Newton, ressort de manière tout aussi explicite lorsqu'il présente les sciences de la nature, la physique, comme un modèle pour la philosophie. Non seulement il recommande d'étudier les découvertes qui ont été faites depuis Galilée jusqu'à Newton pour s'inspirer des modes de raisonnements des physiciens mais il nous apprend aussi que l'observation de la nature elle-même

lui a « appris » la méthode d’analyse (Bensaude-Vincent, 2010). Il convient de retrouver la « *simplicité des voies de l’auteur de la nature* » (Tse, p. 52).

Comme le fait remarquer justement Derrida « *ce qui autorise (la) transposition du discours newtonien, c'est le principe général d'analogie... l'analogie fait la langue et la méthode. Elle rend possible et homogène le passage d'un lieu du discours à un autre, le transport d'un modèle scientifique dans un autre champ. Elle est elle-même l'unité de la méthode, la méthode* »⁶⁹. Bien sûr Condillac est conscient des risques de la méthode analogique, des dérapages possibles, voire des vertiges, mais lorsque l’analogie nous amène sur une fausse route, c'est parce qu'elle est trop faible, que la « *quantité de liaison* » est insuffisante⁷⁰.

La parenté méthodologique entre Newton et Condillac ne fait pas de doute. On peut également faire un parallèle entre le schéma général de la physique newtonienne fondé sur l’attraction et l’un des phénomènes économiques majeurs décrits par Condillac dans le « *Commerce et le Gouvernement* », l’échange de biens. Celui-ci peut être rapproché d’un champ de forces mettant en scène au moins deux partenaires qui souhaitent se séparer de biens considérés comme surabondants en contrepartie de biens considérés comme nécessaires, donc qui s’attirent pour augmenter leurs plaisirs ou réduire leurs peines. Le prix qui sort de l’échange, nous avons vu qu’il ne lui préexistait pas, est le produit de la rencontre de deux forces, les valeurs que les partenaires accordent aux biens souhaités. Nous pourrions reprendre l’image de la balance, archétype de la machine « *physique* » pour illustrer le mécanisme du marché, aussi bien sa nature que ses résultats. Le marché de Condillac ne laisse aucune place à l’idée de substance (Quantité de travail et/ou de terre), c'est-à-dire de caractéristique intrinsèque de la marchandise. Sa valeur ne dépend que de l'estime de ses propriétaires actuels et potentiels. Le fait que la valeur condillacienne dépende simultanément de l'utilité et de la rareté, ne change rien au schéma. L’échange de biens est avant tout échange de valeur-utilité-rareté avant d’être échange de biens matériels ou échanges de produits du travail humain.

Conclusion

Nous avons pu constater que l’économie politique de Condillac possède au moins deux caractéristiques. D’une part elle exprime une certaine originalité, puisqu’elle ne peut être assimilée à aucun des courants contemporains. La mise en parallèle des thèses de Condillac avec celles des mercantilistes, des physiocrates ou d’Adam Smith conduit à une divergence importante sur au moins une question de fond, la réglementation du commerce, la productivité des diverses activités, la question de la valeur et des prix. La relecture du CG ou celle de Orain (2002) devrait confirmer son

⁶⁹ Derrida, p. 77

⁷⁰ Dans le chapitre II du quatrième livre de « *De l’art de raisonner* », Condillac définit trois sortes d’analyses, « *celle qui conclut de l’effet à la cause ou de la cause à l’effet* » ; « *celle qui conclut sur des rapports de ressemblance* » et enfin « *celle qui conclut sur le rapport à la fin* » (p. 247).

originalité et dissiper définitivement la tentation d'assimiler Condillac à la physiocratie. D'autre part, elle se présente comme un ensemble éminemment pensé et structuré selon une méthode définie avec la plus grande précision dans ses ouvrages traitant de philosophie cognitive et morale. Cette méthode est celle qui caractérise la philosophie expérimentale britannique depuis la fin du 17^{ème} siècle personnifiée par Newton pour les sciences de la nature et Locke pour les sciences de l'esprit. Nous avons remarqué que l'accord avec Newton est encore plus net qu'avec Locke et que la méthode qui explique la réussite des « Principes mathématiques de la philosophie naturelle » reçoit le plein assentiment de Condillac. Nous retrouvons une application de cette méthode dans « Le Commerce et le Gouvernement considérés relativement l'un à l'autre ». Ce traité d'économie politique est construit à partir d'un principe premier, l'inquiétude ou le besoin qui définit la valeur, tout comme les Principia sont un développement à partir de l'attraction (Diemer, Guillemin, 2016). Nous avons une démarche expérimentale générationnelle appliquée chez l'un à l'analyse du monde des corps physiques et chez l'autre à l'analyse sociale. Dans un cas comme dans l'autre un premier matériau est mis en avant, transformé, associé... pour en tirer toute une chaîne de connaissances, la théorie de la valeur (liée au besoin et au désir) conduit à l'échange, aux prix, à la justification du libre commerce, à la prospérité, à l'harmonie... tout comme l'attraction permet d'expliquer la chute des corps, les marées, les mouvements des astres.

On peut relire les deux parties du « Commerce et le Gouvernement considérés relativement l'un à l'autre » comme l'articulation de deux exposés ; le premier ayant pour objet la représentation abstraite d'une mécanique sociale fondée sur le besoin se déroulant dans un univers sans frottements, si on ne considère pas l'incertitude comme telle, et le second comme un ensemble de recommandations, Condillac utilise le terme suggestions, visant à éliminer les frottements observables dans la société et l'économie réelle, frottements issus pour l'essentiel des règlements colbertistes. Le traité d'économie politique de Condillac possède une dimension normative même si la démarche retenue par son auteur renvoie explicitement à la philosophie expérimentale.

Condillac aura une postérité multiple. Dans le domaine de l'économie politique et en particulier sur les questions de la valeur et du libéralisme, ses travaux seront reconnus comme précurseurs par de nombreux libéraux, de Jean-Baptiste Say (1852) à William Stanley Jevons, même s'ils lui adressent un certain nombre de critiques. Dans le domaine de la philosophie, Condillac aura des disciples affirmés avec le courant des idéologues impulsé par Destutt de Tracy. Plus largement, on peut considérer que Condillac inspirera la plupart des philosophes sensualistes et empiristes du 19^e siècle. N'oublions pas Karl Marx, fortement critique sur la question de la valeur et sur le libéralisme, mettra en évidence le rôle de Condillac dans la construction de la philosophie matérialiste.

Références bibliographiques

- AUROUX S. (1992), Condillac, inventeur d'un nouveau matérialisme, *Dix-huitième Siècle*, vol 24, p. 153 – 163.
- AUROUX S. (1982), *La vague condillacienne*, Histoire Epistémologie Langage T4. Les idéologues et les sciences du langage.
- BADAREU D. (1968), Le Calcul logique de Condillac, *Revue Philosophique de la France et de l'Etranger*, tome 158, p. 337 – 360.
- BADINTER E. (2008), *L'infant de Parme*, Fayard.
- BENSAUDE-VINCENT B. (2010), Lavoisier lecteur de Condillac, *Dix-Huitième Siècle*, n°42, p. 473 – 489.
- BENSAUDE-VINCENT B. (1993), *Mémoire d'une révolution*, Flammarion.
- BERAUD A., FACCARELLO G. (1992), Nouvelle histoire de la pensée économique, tome 1 Des scolastiques aux classiques La Découverte.
- BERLAN J.P, GILLES P. (1991), « Économie, Histoire et genèse de l'économie politique : Quesnay, Turgot et Condorcet, Say, Sismondi », *Revue économique*, vol 42, p. 367 – 394.
- BLAY M. (1995), *Les Principia de Newton*, PUF.
- BOISGUILBERT P. (1696), *Le détail de la France et la diminution de ses biens*.
- BOISGUILBERT P. (1707), *Traité de la nature, culture, commerce et intérêt des grains*.
- BOISGUILBERT P. (1707), *Dissertation sur la nature des richesses, de l'argent et des tributs : ou l'on découvre la fausse idée qui règne dans le monde à l'égard de ces trois articles*.
- BOULAD-AYOUB J., BLANCHARD F. (2001), *Les grandes figures du monde moderne*, Presse de l'Université de Laval, L'Harmattan.
- BREHIER E. (1983), *Histoire de la philosophie*, II/XVIIème-XVIIIème siècles Quadrige/PUF.
- BUFFON (1984), *Histoire naturelle*, Folio Classique.
- CANTILLON R. (1755), *Essai sur la nature du commerce en général*.
- CHARRAK A. (2003), Empirisme et métaphysique, L'Essai sur l'origine des connaissances humaines de Condillac, Vrin.
- CHANGEUX J.P (2005), *La lumière : Au siècle des Lumières et aujourd'hui*, Odile Jacob.
- DAGOGNET F. (2004), *L'animal selon Condillac*, Vrin.
- DAIRE E. (1846), *Mélanges d'économie politique*, Guillaumin.
- D'ALEMBERT J. (1751), *Discours préliminaire*, Encyclopédie I, GF Flammarion, 1986.
- De CONDILLAC E.B (1755), *Traité des animaux*, réédition, Vrin, 2004.
- De CONDILLAC E.B (1746), *Essai sur l'origine des connaissances* : ouvrage où l'on réduit à un seul principe tout ce qui concerne l'entendement humain » document électronique extrait de la base de données textuelles Frantext réalisée par l'Institut national de la Langue Française.

De CONDILLAC E.B (2006), *Œuvres complètes de Condillac*, Tome IV « Traité des Sensations », Elibron Classics.

De CONDILLAC E.B (2006), *Œuvres complètes de Condillac*, Tome IX « de L'Art de raisonner », Elibron Classics.

De CONDILLAC E.B (2006), *Œuvres complètes de Condillac*, Tome VI « Le Commerce et le Gouvernement considérés respectivement l'un à l'autre, Première partie », Elibron Classics.

De CONDILLAC E.B (2006), *Œuvres complètes de Condillac*, Tome VII « Le Commerce et le Gouvernement considérés respectivement l'un à l'autre, Seconde partie », Elibron Classics.

De CONDILLAC E.B (1749), *Traité des Systèmes*, réédition, Fayard, 1991.

De MABLY G.B (1768), *Doutes proposés aux philosophes économistes sur l'ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*, Nyon.

DENIS H. (1904), *Histoire des systèmes économiques et socialistes*, Giard et Brière.

DENIS H. (1971), *Histoire de la pensée économique*, PUF.

DERRIDA J. (1990), *L'archéologie du frivole*, Galilée.

DESCHEPPER J.P (1983), *Etienne Bonnot de Condillac, Les monades*. Ed. with an introduction and notes by Laurence L. Bongie, *Revue Philosophique de Louvain*, vol. 81, n° 51.

DEWAULE L. (1892), *Condillac et la psychologie anglaise contemporaine*, Felix Alcan.

DIDEROT D. (1749), *Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient*, Folio, 2006.

DIDIER J. (2016), *Condillac*, Condil.

DIEMER A., GUILLEMIN H. (2016), *L'économie au miroir de la physique*, Oeconomia.

DIEMER A., GUILLEMIN H. (2012), « Adam Smith et la physique de Newton », *Oeconomia*, vol 2, n°3, p. 327 – 363.

DIEMER A. GUILLEMIN H (2011), L'économie politique au miroir de la physique : Adam Smith et Isaac Newton, *Revue d'Histoire des Sciences*, tome 64, p. 5-26.

DUBOIS A. (1897), Les théories psychologiques de la valeur au XVIIIème siècle, *Revue d'économie politique*, vol 11, n° 8-9, p. 849 – 864.

DUCHESNEAU F. (1999), Condillac et le principe de liaison des idées, *Revue de métaphysique et de morale*, janvier-mars, p. 53 – 79.

ELTIS S., ELTIS W. (2008), *Le Commerce et le gouvernement considérés dans leurs relations mutuelles*, traduit par Shelagh Eltis, avec une introduction à sa vie et de contribution à l'économie par Shelagh Eltis et Walter Eltis (Indianapolis: Liberty Fund).

ELTIS W., ELTIS S. (1999), The Abbé de Condillac's Critique of French Dirigism, *Journal of the History of Economic Thought*, vol 21, issue 3, p. 237 – 256.

ELTIS W. (1995), L'abbé de Condillac and the physiocrats, *History of Political Economy*, vol 27 (2), p. 217 – 236.

- FACARELLO G., STEINER P. (2008), « Interest, sensationism and the science of the legislator: French 'philosophie économique', 1695-1830, *European Journal of the History of Economic Thought*,
- FACARELLO G. (1992), *Turgot et l'économie politique sensualiste* in Nouvelle histoire, de la pensée économique, La découverte
- FOUCAULT M. (1966), *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, NRF Gallimard.
- GALIANI F. (1751), *De la monnaie*, Réédition Economica, 2005.
- GIBON A. E. (1836), *Fragments philosophiques*, Hachette.
- HAZARD P. (1963), *La pensée européenne au XVIIIème siècle*, Fayard.
- HAARD P. (1961), *La Crise de la conscience européenne 1680-1715*, Fayard.
- HELVETIUS C. A. (1959), *De l'esprit*, Editions sociales.
- HUME D. (1995), *Traité de la nature humaine, Livre I : L'entendement*, GF Flammarion.
- JAUME L. (1992), Condillac (Etienne Bonnot de) - Traité des systèmes. Ballanche (Pierre-Simon) - Essai sur les institutions sociales. Cousin (Victor) - Cours de philosophie, Introduction à l'histoire de la philosophie, *Revue française de science politique*, vol. 42, n° 2.
- KERAUTRET M. (1988), *La littérature française du 18ème siècle*, PUF.
- KLEIN D. (1985), Deductive Economic Methodology in the French Enlightenment: Condillac and Destutt de Tracy", *History of Political Economy*, Spring.
- LE ROY G. (1937), *La psychologie de Condillac*, Boivin.
- LEBEAU A. (1903), *Condillac Economiste*, Guillaumin.
- LEFEVRE R. (1986), *Condillac, ou la joie de vivre*, Seghers.
- LIGGIO L. (2001), Bastiat and the French School of Laissez-Faire, *Journal des Economistes et des Etudes Humaines*, vol 11, issue 2.
- LOCKE J. (1690), *Second traité sur le gouvernement civil*, réédition GF-Flammarion 1999.
- LUPPOL I. K. (1936), *Diderot et ses idées philosophiques*, Editions sociales.
- MARX K. (1963), *Oeuvres choisies*, tome 1, Idées NRF.
- MORAND E. (1912), *La théorie psychologique de la valeur*, Imprimerie de 'Université.
- NEWTON I. (1687), *Philosophiae Naturalis Principia Mathematica*, London. Traduction française réalisée par Madame la Marquise du Chastellet, « Principes mathématiques de la philosophie naturelle », 1759, Paris, Desaint & Saillant.
- NICOLAS S. & al. (2000), La psychologie au 19ème siècle, *Revue d'histoire des sciences humaines*, n°2, p. 57 - 103.
- NORTH D. (1691), *Discourses upon trade*. Lord Baltimore Press, 1907.
<https://archive.org/details/sirdudleynorthon00mortuoft/page/n3/mode/2up>
- ORAIN A. (2007), Le rôle des préférences individuelles dans la controverse Condillac-le Trosne sur la valeur et les prix, *Cahiers d'économie politique*, vol 52, p. 7-30

- ORAIN A. (2002), Condillac face à la physiocratie. Terre, valeur et répartition, *Revue économique*, vol 53, n°5, p. 1075 – 1099.
- ORAIN A. (2003), « Decline and Progress : the economic agent in Condillac's theory of history », *European Journal of the History of Economic Thought*, vol 10, p. 379 - 407
- ORAIN A. (2011), "'Preferring that which you desire less': A Condillacian approach to choice under uncertainty », *European Journal of the History of Economic Thought* vol 18, issue 13, p. 321 – 352.
- PECHARMAN M. (1999), « Signification et langage dans l'Essai de Condillac", *Revue de métaphysique et de morale*, vol 1, p. 81 – 103.
- PELLETIER G. (1977), *Trois bicentenaires : Hume, Condillac, Smith. Adam Smith entre le marginalisme et le marxisme*, L'Actualité Economique.
- PETTY W. (1670), *Anatomie politique de l'Irlande*.
- PETTY W. (1662), *Traité des taxes et des contributions*.
- POLET J.C (1997), *Les Lumières, de l'Occident à l'Orient (1720 - 1778)*, De Boeck.
- PRIBRAM K. (1986), *Les fondements de la pensée économique*, Economica.
- QUESNAY F. (1991), *Physiocratie*, GF Flammarion.
- RETHORE F. (2005), *Condillac ou l'empirisme et le rationalisme*, Elibron Classics.
- RICKEN U. (1999), *Condillac et le soupçon de matérialisme in Être matérialiste à l'âge des lumières*, Mélanges offerts à R. Desné, p. 265 – 274.
- ROUSSEAU J.J. (1789), *Confessions*, rééditions GF Flammarion.
- ROUSSEAU N. (1986), *Connaissance et langage chez Condillac*, Droz.
- SAY J. B. (1852), *Cours complet d'économie politique pratique*, Guillaumin.
- SCHOSLER J. (1997), *John Locke et les philosophes français*, Institut Voltaire.
- SCHUMPETER J. A. (1983), *Histoire de l'analyse économique*, tome 1, L'âge des fondateurs, NRF Gallimard.
- SGARD J. (1982), *Condillac et les problèmes du langage*, Slatkine (Editions).
- SMITH A. (1776), *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, réédition T I et II, GF Flammarion, 1991
- SMITH A. (1759), *Théorie de sentiments moraux*, réédition chez Léviathan PUF, 1999
- TAINE H. (2005), *De l'intelligence*, Introduction de Serge Nicolas et étude de Théodule Ribot, L'Harmattan.
- TIBERGHIEN G. (1844), *Essai théorique et historique sur la génération des connaissances humaines*, Lesigne.
- TORTAJADA R. (2009), *Nicolas Baudouin. Un « philosophe économiste » au temps des lumières*, Préface de Gabriel Poulalion, sous la direction d'Alain Clément, Houdiard.
- TURGOT A. R (1766), *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses*. Réédition GF Flammarion, 1997
- TURGOT A. R. (1769), *Valeur et monnaies*, projet d'article.

VOLTAIRE (1734), *Lettres philosophiques*, Réédition GF Flammarion, 1964.

VOLTAIRE (1738), *Eléments de la philosophie de Newton*.

WOJCIECHOWSKA W. (1968), Le sensualisme de Condillac, *Revue Philosophique de la France et de l'Etranger*, Tome 158, p. 297 - 320.